

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT



Rolf Benz Haus Vevey - Route Industrielle 11 - 1806 St. Léger-La Chiésaz
+41 21 943 66 66 - vevey@rolf-benz.haus - www.rolf-benz.haus

JOURNAL DU DISTRICT | N° 39 | JEUDI 21 OCTOBRE 2021 | 71^E ANNÉE (N° 3396) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage 70062

Oron

Résultats du second tour des élections à la Municipalité

Ticket féminin

par Thomas Cramatte



Photo: © Thomas Cramatte

Editorial

Arvid Ellefssplass
Rédacteur en chef



Entre nous

Précurseur et modèle, Lausanne Région, qui vient d'avoir son assemblée générale, devrait «ad minima» être source d'inspiration. Par-delà les frontières administratives, l'approche est résolument régionale, et par essence, intercommunale.

Loin des querelles de clocher, il est permis de parler de géopolitique et des liens qui unissent telle ou telle région. Qu'il soit question de culture, d'agriculture ou de viticulture, certaines régions sont très typées et se rassemblent naturellement sous une étiquette. Chez elles, la frontière politique ou administrative ne fait plus sens. La rivière ou la colline, la pente ou le méplat représentent la délimitation réelle et induisent un sentiment d'appartenance. Mais même cette logique ne l'est plus.

Les projets unissent les communautés. A l'heure actuelle, tous globalisés, c'est moins la rivière ou la colline qui nous définissent que les projets plus larges de mobilité, d'activité ou d'environnement. Et à ce moment-là, il s'agit d'avoir une vision claire, de communiquer puis de décider avec toute la transparence nécessaire.

Réunir les forces par-delà les clochers tout en gardant son identité propre est le Graal vers lequel chaque région tend et se sent vivre tout en consolidant ses fondations. Mais cela peut représenter une gageure.

Projets de société, modèles d'affaire, habitudes, usages et coutumes, même l'enseignement de la langue fait l'objet de fortes volontés de changements. Ni pour ni contre, bien au contraire, il ne s'agit pas ici d'ériger des dogmes ou de maintenir une position hiératique de «vrai sacheur de vérité» mais d'observer, constater, penser et agir.

Un ange passe... Une action qui semblait logique, puis évi-dente en son temps, a fait son chemin, rattrapé par l'obsolescence. Un modèle de société efficace, une façon de fonctionner performante ont donné naissance à autre chose. Du neuf, de l'inattendu, du rêvé, une surprise.

Du renouveau tout aussi logique, mais pas encore évident.

Belmont-sur-Lausanne



5

Nouvelle présidence à Lausanne Région

par Arvid Ellefssplass

Photo: © Gil. Colliard

Essertes



8

Les forestiers sont sur le web

par Gil. Colliard

Oron

3

Course à la syndication Olivier Sonnay élu tacitement

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop Découvrez l'histoire du mot «Pénurie»

Lavaux

9

Des degrés Oechsle qui traduisent le bonheur des vignerons

Exposition

16

Jean-Marc Yersin, photographe à l'honneur au Musée de Vevey

Publicité

INTERNET VITESSE MAX

+ BOX TV

LE MULTIMÉDIA À VOTRE SAUCE



67.^{CHF*} /MOIS
AU LIEU DE
CHF 107.-/MOIS

CANAL+
SPORT
INCLUS*
PENDANT
6 MOIS



* Offre soumise à conditions. Prix promotionnel de CHF 67.- au lieu de CHF 107.- pour une période de 24 mois, après la période le prix est de CHF 97.-

Distribué par

voénergies

voenergies.ch | 058 234 20 00



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAU)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformations Projet de transformation de la partie habitable existante Sud-Ouest du rez-de-jardin supérieur et mise en place d'une pompe à chaleur air/eau dans le volume des combles
Situation :	Chemin En Forel 2
N° de la parcelle :	149
N° ECA :	315
N° CAMAC :	201641
Référence communale :	2051
Coordonnées géo. :	2°54'7"870 / 1°15'4"310
Note au recensement arch. :	3
Propriétaire :	Conrad Kleipool
Auteur des plans :	Jean-Luc Badoux Atelier d'architecture Architoise SA
Particularité :	L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 16 octobre au 14 novembre 2021

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE FOREL (LAVAU)

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux :	Transformation Demande de régularisation de travaux effectués en conformité avec la zone agricole (art. 16a LAT et 34 OAT)
Situation :	Chemin du Saugey
N° de la parcelle :	400
N° ECA :	183 184 985 1064
N° CAMAC :	197502
Référence communale :	2052
Coordonnées géo. :	2°54'6"900 / 1°15'1"100
Note au recensement arch. :	4
Propriétaire :	Sébastien Bigler
Auteur des plans :	Marco Collini Module SA Architectures
Particularités :	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3 L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
Compétences :	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 20 octobre au 18 novembre 2021

La Municipalité



**Kiwanis-Club
Lavaux**

Grandvaux Grande salle - Hôtel du Monde

**Dimanche, 31 octobre 2021
à 14 h 30 précises**

Portes : 13 h 45 (pass COVID obligatoire)

GRAND LOTO

Plus de Fr. 8000.- de lots

Système fribourgeois – avec « Arthur »
20 séries pour Fr. 15.-

Royales

Fr. 4.- ou 3 cartons pour Fr. 10.-



Le bénéfice sera versé au profit
de l'**Association Rêves Suisse**

Agence générale Jean-Daniel Hoffer /
Rue du Simplon 34, 1800 Vevey
Votre conseiller : Sébastien Amiguet
AXA.ch/vevey



Avis officiel
Commune d'Oron



La Municipalité d'Oron vous informe qu'elle met en vente l'immeuble suivant :

**FERME DE HAUT-CRÊT
(RF 8161)**

**Magnifique situation
à Les Tavernes**

Le prix de vente est fixé au minimum
à CHF 800'000.-.

Le dossier complet est disponible via notre site
internet www.oron.ch ou sur simple demande par
courriel, à l'adresse, admin@oron.ch

www.oron.ch

**CAVEAU
CORTO** Grandvaux
La Brisolée
Châtaignes • Fromages
Lard Fumé • Viande séchée
Fruits de saison • Pain de seigle

Accompagné de vin nouveau

Les vignerons du Caveau Corto, le fromager
ainsi qu'un brisoleur vous attendent ...

Vendredi 22 octobre 2021 16h à 22h
Samedi 23 octobre 2021 11h à 22h non stop



**PASS COVID
OBLIGATOIRE**

Information : Caveau Corto • Chemin du Four • 1091 Grandvaux
Commune de Bourg-en-Lavaux • Parking organisé
Tél.079 823 45 72 • www.caveaucorto.ch

L'Association scolaire Intercommunale du Jorat
met au concours un poste de

**Conciergerie responsable à 100 %
pour le Collège Gustave Roud à Carrouge (Jorat-Mézières)**

Missions principales

- Planifier, organiser et assurer le nettoyage complet du bâtiment et de ses abords.
- Gérer et appuyer l'entreprise de nettoyage.
- Surveiller le fonctionnement des installations techniques.
- Veiller et collaborer à la sécurité des utilisateurs des infrastructures.

Formation

- Titulaire d'un CFC dans le domaine du bâtiment et/ou d'agent d'exploitation.
- Expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.
- En possession d'un permis de conduire de catégorie B.

Conditions particulières

- Domicilié à Jorat-Mézières ou dans les environs immédiats.
- Horaires flexibles, disponibilité nécessaire ponctuellement en soirée ou week-end.

Vous trouverez l'annonce complète et le cahier des charges sur le site : www.asij.ch

Entrée en fonction : le 1^{er} mai 2022

Les dossiers de candidature correspondants au profil souhaité sont à adresser à :
Comité de direction, Ch. du Raffort 11, 1083 Mézières

Délai de postulation : 22 novembre 2021

AVIS D'ENQUÊTE

District : Lavaux-Oron
Communes : Puidoux, Chexbres, Saint-Saphorin
Routes cantonales : 763-C-S hors traversée de la localité

Le Département des infrastructures et des ressources humaines se conforme aux dispositions de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou; BLV 710.01), de la loi du 25 décembre 1974 sur l'expropriation (LE; BLV 725.01) soumet à l'enquête publique

du 19 octobre 2021 au 19 novembre 2021

- La réhabilitation de la RC 763-C-S, route de Suhen, avec la construction d'un trottoir et d'une piste cyclable
- L'expropriation des terrains et des droits nécessaires à la réalisation du projet précité.

Un dossier est déposé au Greffe municipal de chacune des communes territoriales où il peut être consulté.

Les intéressés ont la faculté de formuler une déclaration d'opposition s'ils estiment que cette expropriation n'est pas justifiée par un intérêt public suffisant. Les oppositions doivent être adressées par écrit au Greffe municipal ou consignées sur la feuille d'enquête dans le délai indiqué, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

Les intéressés sont invités à signaler les sources, les canalisations ou tous autres ouvrages non indiqués sur les plans et qui pourraient être touchés par les travaux, en précisant si possible leur situation et leur profondeur.

Les bailleurs sont tenus de faire part de l'enquête sans délai à leurs locataires ou fermiers dont les baux sont atteints par l'expropriation et ne sont pas annotés au registre foncier, et d'informer l'expropriant de l'existence de tels baux.

Les modifications qui seraient apportées à l'état des immeubles ou aux rapports juridiques les concernant, pendant l'enquête ou la procédure ultérieure, ne seront pas prises en considération pour la fixation du chiffre des indemnités. Elles ne pourront donc en aucun cas justifier une augmentation de celles-ci.

Département des infrastructures
et des ressources humaines
Direction générale de
la mobilité et des routes

**Chœur mixte
« Les Sansounets »**
recrute chanteuses et chanteurs

Tu as envie de chanter et de passer de bons moments avec un chœur mixte qui privilégie l'amitié et le plaisir d'être ensemble. Tu aimerais essayer et te familiariser, par le chant, à notre patois du Jorat ?

Alors, rejoins-nous afin de partager notre joie de chanter et de préserver ce trésor qu'est notre beau patois.

Rassure-toi, nous chantons également en français.

Alors si tu es intéressé(e) à nous rejoindre, n'hésite pas à appeler notre directrice, **Pernette** au **079 450 46 62** pour de plus amples informations.

Nous répétons chaque lundi de 14h à 16h à la salle du bâtiment communal de Forel (Lavaux).

Au plaisir de t'accueillir.

**Guérisseur Magnétiseur Médium
A distance**
Jean-Claude Sellie
Soins émotionnels, physiques pour personnes, animaux
Soins karmiques, transgénérationnels
Nettoyages énergétiques des lieux de vie
www.energies-subtiles.ch 079 756 26 50

**VOS
VERRES
DE
DOUCHE
POSÉS**

**EN 2
SEMAINES!**

021 946 07 70
info@savoy-verre.ch
Route de l'Industrie 3 | 1072 Forel

Oron

Elections municipales, 2^e tour

Deux gagnantes à l'exécutif

Le nouveau visage de la Municipalité d'Oron est connu depuis dimanche dernier. Anne-Cécile Uldry et Monique Ryf remportent les deux sièges disponibles. Hormis la présence de deux femmes, il s'agit également d'une grande première pour Grindor, qui obtient son premier représentant à l'exécutif. Réaction à chaud, à la sortie des urnes.

Anne-Cécile Uldry
Votre sentiment à la découverte de ces résultats ?

Je suis extrêmement contente! D'une part d'avoir été élue, et d'autre part, parce que nous sommes les deux à rejoindre l'exécutif. Nous avons nos propres expériences, notre propre parcours, et je pense que nous sommes bien complémentaires. Qu'il s'agisse de solidarité avec Monique Ryf, mais aussi avec l'ensemble des membres de la Municipalité. Aujourd'hui, cela fait chaud au cœur d'avoir été soutenue par la population.

Votre parti et le PS ont travaillé main dans la main pour ce deuxième tour, que retenir de cette démarche ?

Comme pour ma collègue, j'ai rencontré certaines difficultés n'étant pas native d'Oron. Même si mon travail au CMS d'Oron, mes enfants et les 17 années de résidence dans la région permettent de s'intégrer et de simplifier les choses. Une alliance de ce type est un appui de taille. Il est par exemple plus simple pour les électeurs d'avoir un seul bulletin

de vote avec deux noms, plutôt que deux bulletins distincts. Je pense que notre liste commune a joué un rôle aujourd'hui, même si nous avons gardé chacune notre communication tout au long de la campagne.

Hormis cet obstacle, quelles ont été les grandes difficultés de ce deuxième tour ?

C'était un vrai challenge de préparer ce deuxième tour en l'espace de trois semaines. Des jours, j'essayais de ne pas y penser, mais sans vraiment y arriver. Pour moi, cette course contre la montre était la plus grande difficulté. Après, il faut également apprendre à se mettre en avant et s'habituer à paraître dans les journaux. J'aime endosser un rôle politique, mais je ne suis pas encore une habituée de cette communication.

Monique Ryf

Votre sentiment à la découverte de ces résultats ?

Ce n'est pas uniquement une victoire personnelle, mais une victoire de tous ceux qui ont travaillé pour arriver à ce résultat. C'est juste magnifique! L'accord que nous avons passé avec Grindor était admi-



Photos: © Thomas Cramatte

Les deux gagnantes étaient très émues à la sortie des urnes. Au bord des larmes, elles ont d'abord fêté leur victoire avec leurs collègues de l'exécutif avant de partager un repas avec leurs proches

nable, sans compter que nous étions deux femmes ensemble, au front, pour rejoindre les rangs de cette Municipalité, c'est juste génial.

Votre partie et Grindor ont travaillé main dans la main pour ce deuxième tour, que retenir de cette démarche ?

Aucune femme n'a été élue lors du premier tour. Notre liste commune ne traitait pas des couleurs politiques. Son objectif était avant tout de

représenter plus de la moitié de la population et de montrer que deux femmes compétentes se présentaient pour ce deuxième tour. Une solidarité féminine qui nous a permis de franchir une barrière qui était malgré tout assez forte ici.

Hormis cet obstacle, quelles ont été les grandes difficultés de ce deuxième tour ?

A titre personnel, il n'a pas été facile de construire un réseau. Quand nous avons

grandi dans une localité, effectué sa scolarité ou que nous travaillons dans cette région, il est plus simple de s'intégrer. Dans le cas contraire, il existe une seule solution: il faut sortir, aller à la rencontre des citoyens, et y mettre du sien, nous n'avons pas le choix pour nous faire connaître et espérer se faire élire. Nous avons fait une campagne tous ensemble pour ce deuxième tour et je remercie toutes les personnes qui nous ont aidées à atteindre ce siège.

Rappel

5 sièges avaient été octroyés lors du premier tour le 26 septembre. Le Centre droit, avec Olivier Sonnay, Thierry Vania-Meneirey, Eric Ramseier et Daniel Sonnay, avait remporté quatre sièges, tandis que le PS, avec Romain Richard, en avait récolté un. Les deux sièges encore en lice trouveront preneurs lors du deuxième tour, trois semaines plus tard. Pour briguer les deux places

encore en jeu, Anne-Cécile Uldry et Monique Ryf ont fait liste commune, tout comme le centre droit lors du premier tour. Face à elles, Stève Mercanton et Yoan Hunziker, tous deux issus du Centre droit. 937 voix pour Anne-Cécile Uldry (61.8%), 769 pour Monique Ryf (50.7%), 658 pour Stève Mercanton (43.4%) et 578



Les résultats sont affichés par Fabrice Chollet, président du Conseil accompagné de Lorraine Bard, secrétaire du Conseil

pour Yoan Hunziker (38.1%), totalisant ainsi 2942 bulletins de vote, sans compter les neuf voix éparses, qui font grimper l'addition de ce deuxième tour à 2951 bulletins.

Thomas Cramatte

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop



Retrouvez cette chronique en vidéo sur YouTube



Pénurie

La nouvelle a fait l'effet d'une petite bombe: la Suisse pourrait avoir à affronter une pénurie d'électricité, à partir de 2025, en cas d'absence d'accord avec l'Union européenne, notamment. Le conseiller fédéral en charge de l'économie, Guy Parmelin, a appelé les entreprises du pays à se préparer dès maintenant à cette éventualité. Le mot «pénurie» désigne l'absence ou la rareté d'un bien nécessaire à la vie; une pénurie d'eau ou de vivres, par exemple! Par extension, ce terme définit aussi une insuffisance en rapport avec certains besoins matériels ou intellectuels, comme un manque de main d'œuvre qualifiée, ou une carence de connaissances. Ce substantif nous vient du latin «penuria» qui désignait un manque de vivres ou une disette. Selon certains linguistes, «penuria» est apparenté au mot grec «peina» qui veut dire «faim». Selon d'autres, il serait dérivé de l'adverbe latin «paene» qui signifie «presque». Mais son origine précise reste incertaine. «Pénurie» est avéré dans la langue française dès le XV^e siècle dans le sens de pauvreté, misère et indigence. C'est au milieu du XVIII^e siècle que ce terme fut, pour la première fois, utilisé pour évoquer un défaut d'approvisionnement dans un magasin d'Etat. Et c'est à cette même époque que, dans la littérature, fut suggérée une «pénurie

de langage», allusion à ce que certains considéraient déjà comme un appauvrissement de la langue. L'histoire récente et l'actualité nous rapportent régulièrement des pénuries. Confronté à une crise sans précédent, le Liban, par exemple, connaît actuellement une pénurie de carburant et de médicaments. La pre-



mière provoque des coupures d'électricité, alors que la seconde prive de nombreux malades de soins. Confrontée à une forte demande due à sa croissance économique, à une régulation drastique des tarifs, ainsi qu'à la stricte application de normes environnementales, la Chine subit, en ce mois d'octobre, les plus

importantes pénuries d'électricité de son histoire récente, avec des coupures de courant, des rues plongées dans le noir, des feux de circulation à l'arrêt, des ascenseurs en panne et une industrie partiellement paralysée. Vues sous un angle politique ou social, les pénuries sont source de révoltes, de violences et de conflits, pour se disputer un accès à la ressource qui fait défaut. Les guerres, quant à elles, sont des facteurs de pénurie et de rationnement. L'Europe, et même la Suisse, qui fut pourtant épargnée par les combats, se souviennent des pénuries et des privations consécutives à la deuxième guerre mondiale. La Suisse connaîtra-t-elle la pénurie qu'on lui annonce aujourd'hui. Peut-être pas! Mais il serait sans doute bon de méditer sur cette citation du neurobiologiste Henri Laborit, auteur d'un «Eloge de la fuite»: «Les sociétés de pénurie possèdent vraisemblablement une conscience de groupe plus développée que les sociétés d'abondance», dont nous sommes. Pour conclure sur une note plus souriante, le très anti-communiste écrivain et dramaturge français Georges Courteline a écrit: «Savez-vous ce qui arriverait au Sahara si on y installait le communisme? Pendant cinquante ans rien. Au bout de cinquante ans, pénurie de sable!»

Georges Pop

Retrouvez cette rubrique chaque semaine en vidéo sur www.le-courrier.ch

Pour la syndication d'Oron

Election tacite



Le dépôt des listes était prévu mardi 19 octobre à 12h. Une seule candidature a été présentée. **Olivier Sonnay** est donc élu tacitement au poste de syndic.

La rédaction

Publicité

TPB BELET & Cie

FERBLANTERIE - COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURES
DÉPANNAGE SANITAIRE

PARTICULIERS
GÉRANCES - RÉGIES ET
ENTREPRISES GÉNÉRALES

L'assurance d'un travail de qualité
adaptée à vos besoins!

Tél. 021 728 72 01 • Natel 079 412 87 07 • Chemin des Osches 37, Pully
www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch

**SAPEURS
POMPIERS**



**LE SENS DE
L'ENGAGEMENT**

SECOURIR
AIDER
PROTEGER
SAUVER
DEFENDRE
SERVIR
PREVENIR
INFORMER
INSPIRER



**RECRUTEMENT
LE 4 NOVEMBRE
20 HEURES**

LOCAL DU FEU - RTE DE LAUSANNE 54 A - ORON-LA-VILLE

Rejoignez-nous, renseignements sur:
www.118-info.ch

 **acoustiquesuisse**
auditionplus



Des acousticiens **indépendants** avec diplôme fédéral
Essais comparatifs parmi toutes les marques
Des aides auditives **pour tous les budgets**

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

021 728 98 01

FAIRPLAY

PROCHAINEMENT

**OUVERTURE AU TENNIS CENTRE FAIRPLAY
DE DEUX COURTS DE PADEL**




Plus d'informations sur www.centrefairplay.ch

Tennis Centre Fairplay – route du Verney 9 – 1070 Puidoux
021 946 42 46 – info@centrefairplay.ch
Tennis – squash – badminton – padel

VOITURES DE REMPLACEMENT
carrosserie suisse
VAUD

**CARROSSERIE
GOLAY SA**



Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. 021 781 20 18 - www.carrosserie-golay.ch

*Envie de restaurer vos meubles
par un artisan?*

Atelier Décoration



Atelier décoration En Face
Christian Gillieron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch

Grand choix de tissus

**MARCHE
de Lutry**

Au cœur du samedi!

Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

Belmont-sur-Lausanne

Assemblée générale de l'Association Lausanne Région du 13 octobre

Thierry Amy élu par acclamation

Première assemblée ordinaire de Lausanne Région dans cette nouvelle législature et dernière pour Gustave Muheim. Après 24 ans à la présidence, l'ancien syndic de Belmont cède la place à Thierry Amy, syndic de Cugy. La conseillère d'Etat, Christelle Luisier Brodard, rend hommage au président sortant et précise l'importance du Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) pour l'agglomération lausannoise ces prochaines années.

Une commune, une voix

Dans son message, Gustave Muheim met à l'honneur la politique partisane dans son sens noble, celui de l'esprit régional, d'une vraie volonté de construire le futur dans la collaboration et l'entente. Le président sortant relève l'évolution des structures intercommunales en citant Coluche « il n'y a pas de petits ou de grands, la bonne longueur des jambes c'est quand elle touche bien par terre », célèbre ainsi l'un des principes fondateurs de l'association, « une commune, une voix ».

Il rappelle que la première association, sous le nom de Communauté intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise (CIURL) créée en 1967, puis dissoute en 1989 à Savigny, renaît immédiatement sous le nom de Communauté de la région lausannoise (COREL).

« Pour prouver que l'oligarchie n'avait pas sa place au sein de la COREL, l'adage « une commune, une voix » a été rappelé haut et fort. La réussite a dépassé nos espérances puisque en 2001 à l'unanimité, notre identité allait symboliquement placer Lausanne au centre, entouré de sa région, démontrant par là qu'elle est partie intégrante de l'association. Lausanne Région était née, et la confiance mutuelle en témoigne ».

« En politique il n'y a pas d'autre solution que de collaborer, aussi longtemps que nous collaborons, nous pouvons soulever des montagnes ».

Gustave Muheim, président sortant

En 2002, la Confédération affirme son soutien à Lausanne Région, en soutenant le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) qui prône le futur de la région en collaboration avec le canton. Un quart de siècle plus tard le PALM, fort de ses succès prend le chemin de sa quatrième édition.

Les projets

Après avoir détaillé les 11 projets en cours, la secrétaire générale Alessia Radaelli relève le dénominateur commun qui relie la diversité de ces pro-



De g. à d. Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat, Thierry Amy, syndic de Cugy et Gustave Muheim, président sortant

jets en saluant le travail des communes membres: « Ce qui est réfléchi ensemble, bénéficie à l'ensemble des communes, les Municipalités sont la colonne vertébrale de la région ». Le détail de ces 11 projets est à retrouver dans la brochure envoyée aux Municipalités et sur le site de l'association.

Election à la présidence

Le Bureau de coordination, organe exécutif de Lausanne Région présente sa proposition au poste de la présidence, et dresse son portrait par la voix de Laurence Muller Achtari, syndique du Mont-sur-Lausanne.

Thierry Amy est avocat au barreau du canton de Vaud, docteur en droit, syndic de Cugy en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, du développement régional et économique. Il est membre du Bureau de coordination depuis cinq ans. Il milite pour un développement socio-économique et territorial harmonieux dans le cadre de la mise en œuvre des planifications du PALM. « Il a une formation solide pour penser le fonds et la forme de l'association, mais il a aussi la fonction (...) et la représentativité nécessaire pour assumer la présidence avec brio » assure la syndique du Mont-sur-Lausanne.

Thierry Amy est élu par acclamation.

Le président Thierry Amy délivre son message

« C'est une joie et un honneur de pouvoir servir cette importante association régionale dans la continuité de mon illustre prédécesseur Gustave Muheim, et de la faire évoluer en vue de relever les défis du futur ». D'entrée, le nouveau président mentionne les défis qui seront à relever par Lausanne Région. La collaboration entre Lausanne, ville-centre et sa périphérie, si évidente et logique au moment de la création de l'association semble ne plus l'être.

« Ces grandes réflexions et défis seront menés d'entente avec toutes les communes membres sous l'égide de « Une commune, un vote ».

Thierry Amy, président

Les visions territoriales bien arrêtées et le manque de concertation du canton met à mal les droits démocratiques des collectivités publiques « en effet, à l'heure où les communes du PALM doivent élaborer un plan directeur intercommunal, le canton planifie des Plans d'affectation autonomes de

manière souvent peu concertées, mettant à mal les droits démocratiques des collectivités concernées ». La gestion des communes de la région lausannoise est plus que jamais primordiale.

Comme corollaire, Thierry Amy pointe les enjeux économiques sous-estimés de ces développements, impliquant une détermination sans faille de la part des communes pour se faire entendre. Lucide, il souligne « alors que Confédération et canton investissent près de deux milliards dans les infrastructures de transports publics, les différents secteurs du PALM connaissent des évolutions différenciées ». Le secteur Ouest des 27 communes présente un état d'évolution avancé qui leur permettrait à l'avenir d'assurer leur propre promotion économique, pendant que les secteurs Est et Nord se retrouvent à la traîne. Au-delà du périmètre compact du PALM, il constate que ces communes seront inéluctablement amenées à subir une évolution de leur territoire conformément aux travaux d'études du PALM suivant les instructions reçues par la Confédération.

« Une coordination accrue s'impose, Lausanne Région constitue la plateforme idéale pour permettre aux communes membres de se concerter sur ces grands développements urbains ainsi que sur les projets de d'évolution de l'agglomération en périphérie » constate-t-il.

Le président fraîchement élu ne garde néanmoins pas ses réflexions que pour les autres :

« Le temps est venu de mener une réflexion de fonds pour optimiser les actions de l'association régionale, pas seulement dans le cadre du développement territorial et économique mais également dans le cadre de l'action sociale ». L'association Lausanne Région devra elle aussi évoluer structurellement.

Au nom du gouvernement vaudois

La conseillère d'Etat, Christelle Luisier Brodard, hôte d'honneur, clôt l'assemblée en évoquant la longévité et la pugnacité du président sortant, « Avec un règne de plus de vingt ans, tu as battu un record de longévité qui dépasse même celui d'un conseiller d'Etat. Tu as sû faire preuve de détermination et de fermeté lorsque c'était nécessaire, d'esprit de dialogue lorsque c'était possible, mais toujours dans un intérêt général ». Elle poursuit en mettant l'accent sur la collaboration régionale, chose que le président Gustave Muheim avait compris bien avant les autres. Les associations régionales offrent la possibilité aux communes de développer des politiques qu'elles ne pourraient développer seules. La recherche du dialogue avec l'Etat est primordiale, le canton et les communes doivent tirer à la même corde et Lausanne Région est un partenaire incontournable dans ce sens.

« Pour que la région soit plus qu'une idée ».

Denis Décosterd

L'avenir de l'association passe par la mise en place d'une politique régionale découlant du PALM. Il y a un impérieux besoin de coordination dans des domaines où il n'est désormais plus possible d'agir seul. L'urbanisation, la mobilité, la gestion des zones d'activités, la préservation de l'environnement et l'aménagement du territoire méritent une réflexion régionale et globale qui seule permettra d'atteindre des objectifs durables et ambitieux. La flexibilité et l'opportunité seront importants dans les années qui viennent pour garantir la diversité du tissu économique de la région.

Arvid Ellefssplass

Publicité

URSY FR



A vendre

Appartement de 4,5 pièces de 130m²
Un garage-box et une place extérieure
Fr. 695'000.-

Visite et dossier sur demande

ROPRAZ VD



A vendre

Jolie villa individuelle
sur une parcelle de 1198 m²
Fr. 1'190'000.-

Visite et dossier sur demande

Roland Savary
immobilier SA
021 907 40 10

L'expert immobilier de votre région

Ventes / Locations / Expertises

Case postale 84

1610 Oron-la-Ville

T 021 907 40 00

www.savaryimmobilier.ch

annonces@ savaryimmobilier.ch

UNIC CYCLE
 021 781 31 16 - Route de la Mortigue 2 - 1072 Forel (Lavaux)

Des vélos pour tous !
 Route - Electrique - VTT - Loisir - Enfant - Services



www.uniccycle.ch



GARAGE DE PENEY DISERENS SA
 021 903 29 39 - Natel 079 471 83 09 - www.garage-diserens.ch




ISUZU Multimarques

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peneyle-Jorat

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY
 Technique : Yvan Richard
 Administratif : Lionel Clément

Nouvelles constructions **Travaux d'entretien**
Rénovations **Dépannages d'urgence**

☎ 021 781 10 19 www.msanitaire.ch

Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail: masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax: 021 781 12 03

METRAUX SAVIGNY
transports

021 784 80 70



La passion du transport !

www.metraux-transports.ch

Entreprise forestière
CHRISTIAN AESCHLIMANN

NOUVEAU
 Nacelle à chenilles hauteur 21 mètres
 Camion grue avec benne

Coupe et débardage de bois
 Achat de bois sur pied
 Abattages spéciaux à proximité de bâtiments ou autres
 Nettoyage et plantation
 Entretien de la végétation avec évacuation
 Bois de feu toutes longueurs

Zone industrielle en Grivaz 10

Christian Aeschlimann 1607 Palézieux
 aeschlimann74@bluewin.ch Natel 079 606 47 03

www.aeschlimann-bois.ch

P. GAMBONI SA
 FOREL (Lavaux)
 PLÂTRERIE • PEINTURE • RÉNOVATION



Route de l'industrie 24, 1072 Forel (Lavaux)
 Tél. 021 721 20 00 - mail@gambonisa.ch

Cardinaux Electricité SA



Installations électriques Dépannage Maintenance

Cardinaux Electricité SA
 Grand-Rue 76 • 1095 Lutry
 021 791 44 44 • www.cardinaux-electricite.ch

GARAGE DE SERVION



Depuis 46 ans à votre service

Vente et réparations toutes marques
 Route Cantonale 13 • 1077 Servion
Tél. 021 903 24 58

MDC
 immobilier

Vous envisagez de vendre votre bien immobilier ?

Nous avons des acquéreurs potentiels qui recherchent activement à acheter un objet dans la région.

Contactez-nous au **079 683 27 39**
 ou au **021 991 71 89** pour une **estimation gratuite et sans engagement.**

www.mdcimmobilier.ch

HELLO YARIS CROSS



10 ANS DE GARANTIE TOYOTA

LE SUV COMPACT HYBRID 4x4
 Essayez-le dès maintenant!

Garantie de 10 ans ou 160 000 km (selon première éventualité) à compter de la 1^{re} immatriculation, activée lors du service et valable sur tous les véhicules Toyota. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch. Yaris Cross Elegant, 1,5 HSD, 85 kW/116 ch, consommation 5,1 l/100 km, CO₂ 115 g/km, eff. éner. A. Valeur cible pour les émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 118 g/km. Selon cycle WLTP.

Garage Petite Corniche Michel Delessert SA
 route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
 021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
 www.garage-petite-corniche.ch
 Une entreprise familiale toujours à votre service
 Toyota et Lexus Service

ceppi

ferblanterie - couverture et entretien de toitures

Chemin du Moulin 1, CP 326, 1095 Lutry
 Tél. 021 791 34 93 - Fax 021 791 38 33
 E-mail: jp.ceppi@vtxnet.ch



Vaud

Cour des comptes du canton de Vaud

Audit sur l'octroi des permis de construire et d'habiter en zone à bâtir

Dans le canton de Vaud, tous les travaux de construction, de transformation ou de démolition doivent être annoncés à la Municipalité concernée qui décidera s'ils nécessitent une autorisation ou s'il s'agit de travaux de minime importance.

Les communes sont compétentes pour gérer plus de 4000 demandes annuelles. Mais en fonction des caractéristiques du projet de construction, des autorisations délivrées par des services cantonaux sont souvent nécessaires. La CAMAC (Centrale des autorisations en matière de constructions) est chargée de faire circuler les demandes auprès des services cantonaux concernés et de récolter leurs réponses qui sont transmises aux communes.

La commune étant garante de la légalité de la construction, les permis d'habiter sont de compétence exclusivement communale.

De 2017 à 2019, la cour des comptes a mené des audits sur la performance de l'octroi des permis dans 7 communes (Yverdon-les-Bains, Lausanne, Echallens, Rennaz, Ormont-Dessus, Valbroye et Tannay) en posant les deux questions suivantes:

A. Les processus d'octroi des permis de construire et des permis d'habiter ou d'utili-

ser permettent-ils de délivrer ces permis dans les meilleurs délais tout en assurant la légalité des constructions?

B. La CAMAC est-elle efficace dans sa mission de mise à disposition des communes de toutes les autorisations spéciales cantonales requises, en particulier en termes de gestion des délais?

On se trouve donc avec plusieurs acteurs impliqués dans un processus d'octroi de permis de construire et d'habiter selon les spécificités de la demande allant du plus simple au plus compliqué:

- La commune
- Le département de la direction générale du territoire et du logement (DGTL)
- La CAMAC
- Le Conseil d'Etat

La publication des résultats de cet audit intéresse au plus haut point l'ensemble des acteurs qui ont reçus récemment des recommandations d'amélioration comme:

- Les responsabilités entre les communes et les services cantonaux ne sont pas toujours clairement réparties concernant les vérifications à réaliser
- Les outils informatiques à disposition du canton et des com-

munes ne permettent pas un bon suivi des dossiers déposés

- La CAMAC manque encore de certains outils de gestion propres à mener à bien ses tâches
- La forme et le contenu de la demande de permis d'habiter ne sont pas formellement définis, contrairement au permis de construire
- Une attention insuffisante est portée au respect des principes juridiques applicables, plus spécifiquement pour les émollements cantonaux

Sur 37 recommandations, le rapport présente 22 recommandations adressées soit à la DGTL, à laquelle la CAMAC est rattachée, soit au Conseil d'Etat pour celles qui requièrent une action coordonnée entre différents services cantonaux.

Ces recommandations visent à améliorer la performance des processus d'octroi.

Tout d'abord, la Cour estime souhaitable que la DGTL fournisse aux communes les outils adéquats pour les aider à remplir leur mission légale. Ensuite, une clarification du rôle de coordinatrice de la CAMAC se révèle nécessaire et la responsabilité de la conduite du processus cantonal devrait lui être formellement attribuée. Cela implique la mise en place de règles de collaboration plus formalisées, une communi-

cation renforcée avec ses partenaires et un renforcement des outils de gestion à sa disposition.

Enfin, un réexamen des émollements administratifs cantonaux est indispensable: une analyse périodique des coûts et de leur couverture, ainsi qu'une harmonisation du décomptage du temps de traitement d'un dossier par les services cantonaux concernés sont notamment recommandés.

De ce fait, un guide de bonnes pratiques pour la performance des processus communaux a été édité et va parvenir à toutes les communes vaudoises ces prochains jours.

Le travail accompli par la Cour des comptes est considérable et Valérie Schwaar - la magistrate responsable de cet audit - est consciente que la masse d'informations réunies par Corinne Meirino - cheffe de mandat d'audit auprès des communes - et Annie Guex - cheffe de mandat d'audit auprès de la CAMAC - va permettre d'améliorer les performances de tous les acteurs d'un processus relativement complexe.

Le rapport complet, sa synthèse et le guide des bonnes pratiques communales sont librement accessibles sur le site de la Cour des comptes du canton de Vaud: www.vd.ch/cdc. On y trouve également la capsule vidéo de présentation de l'audit.

Jean-Pierre Lambelet



Opinion

Soigner ceux et celles qui nous soignent !



Louées, érigées en héros, les infirmières (et infirmiers, même si ces lignes utiliseront le féminin généralisé pour simplifier) ont été depuis le début du Covid-19 mises dans le devant de la scène, actrices principales de ce film apocalyptique que nous vivons tous. De gauche à droite, en passant par les indécis, et ce dans le monde entier, nous avons remarqué leur abnégation, leur utilité, leur souffrance, leurs marques des masques portés plusieurs heures d'affilée.

Or même si on a vu leur non négligeable utilité sociale en temps de crise ou en temps plus cléments, on ne voit souvent pas la réalité concrète incompatible à ce que ces personnes apportent à la communauté dans son ensemble.

Lors des prochaines votations du 28 novembre, la Suisse doit se prononcer sur l'initiative sur les soins infirmiers forts visant à protéger les professionnelles et rendre sa valeur à ce métier. Déposée en 2017, elle fait tout son sens aujourd'hui. Celle-ci permet non seulement de donner plus de formation et de valorisation dans le processus médical mais surtout de protéger les conditions de travail et les salaires des professionnelles. C'est non seulement en augmentant leurs salaires ou revalorisant leurs formations que les initiatrices veulent redonner de

la valeur à la profession mais en habitant les professionnelles, les rendant plus indépendantes dans la pratique des soins.

Rien ne peut justifier aujourd'hui qu'un métier aussi primordial fasse face à de mauvaises conditions de travail et un manque de ressources. Qui plus est, avec le vieillissement de la population à venir, le corps infirmier sera de plus en plus sollicité, sans parler d'une nouvelle - touchons du bois - pandémie potentielle.

Le Parlement a proposé un contre-projet qui entrera en vigueur dans tous les cas, mais qui se révèle insuffisant. En effet, il ne compte qu'augmenter le financement des formations professionnelles, ce qui ne suffit pas à donner de la valeur et protéger les soignantes, donc ne dit rien sur le cœur même de la pratique et de sa rémunération. Soutenir le projet déposé en disant oui en novembre est donc essentiel pour la qualité de nos soins et pour la protection de ceux et celles qui les prodiguent.

Une collectivité doit, pour être en bonne santé et bien prise en charge, soigner aussi ceux et celles qui la soignent.

Margarida Janeiro
Vice-prés. du PS Bourg-en-Lavaux, Chexbres,
Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Publicité

LA CAVE DE PULLY FÊTE L'AUTOMNE À LA MAISON PULLIÉRANE

OUVERTURES AUTOMNALES

BARBE À PAPA

DÉGUSTATION

ANIMATIONS

BRISOLÉE

DURANT LA MANIFESTATION

4-5-6 NOVEMBRE

JEUDI 4, 17 H - 20 H
VENDREDI 5, 17 H - 20 H
SAMEDI 6, 10 H - 14 H

CAVE DE PULLY
021 721 35 26
CAVE.PULLY.CH
Manifestation avec certificat COVID

Essertes

Session d'automne et météo favorable aux massifs forestiers

Entrée sur le web pour le groupement forestier Broye-Jorat



Le jeudi 14 octobre, à 19h30, pour la dernière fois avant de rentrer dans le giron d'Oron, la commune d'Essertes a accueilli l'assemblée générale du Groupement forestier Broye-Jorat dans sa grande salle. Un ultime rendez-vous dans ses locaux, auquel tenait Eric Niederhauser, délégué et municipal sortant.

Après avoir été élu par applaudissements, Daniel Henry, de Ropraz, le nouveau président de l'AG s'attaqua à l'ordre du jour. La vice-présidence revint à Didier Fatterbert, de Maraçon. Statu quo pour le comité ainsi que pour son président, Daniel Sonnay, d'Oron et pour Ariane Bandelier, secrétaire, tous réélus par acclamations. Après lecture du rapport des vérificateurs de comptes par Benjamin Borlaz, le budget 2022 bouclant avec des totaux égaux de Fr. 1'548'490.- fut accepté à l'unanimité.

Changement au niveau des gardes et météo favorable aux massifs forestiers

«2021 est un année réjouissante pour la forêt au niveau de la météo, alors qu'on prédisait une sécheresse estivale, il en a été tout autre. C'est bon pour le moral de voir ces massifs bien verts qui revivent» souligna Daniel Sonnay dans son rapport sur les mois écoulés.

Il informa du départ de Matthieu Détraz, garde forestier du triage de Moudon, pour le poste de chef d'unité de la forêt à la ville de Lausanne et l'arrivée de son remplaçant, Mathurin Pidoux, à mi-août. Moudonnois de naissance, le jeune homme après un CFC de forestier-bûcheron et avoir exercé sur le territoire neuchâtelois, a fait l'école d'ingénieur forestier à Zollikofen. Bien entouré par ses collègues, il s'est vite adapté au terrain et aux rudiments de cette fonction.

Faisant lecture du rapport des gardes forestiers, Didier Gétaz confirma que la météo fraîche et humide de cette année fut bénéfique pour la forêt. Cependant l'accroissement de la végétation a aussi vu un fort développement des espèces invasives. Il observa aussi un net recul du bostryche, dû au gel hivernal qui a éliminé les larves et aux

interventions forestières qui ont permis de lutter contre le ravageur. En 2021, les dégâts représentent 1/10 du volume de 2020. 14'500 m³ de bois ont été martelés sur les 16'000 m³ de possibilités.

«Ces 10% gardés en réserve seront coupés en fonction du marché du bois. Il faudra aussi être attentif à la recrudescence de la chalarose du frêne et prévoir une nouvelle campagne d'abattages sécuritaires» signale-t-il. Enfin, il relata l'excellent résultat de l'audit de certification du groupement pour les labels FSC (gestion forestière responsable) et PEFC (promouvoir la gestion durable de la forêt).

Canaliser les VTT sur les chemins forestiers autorisés

Damien Jordan, face aux nouveaux délégués issus des dernières élections, s'attachait, en quelques chiffres et tableaux à décrire l'organisation et les missions de la DGE-Forêt (direction générale de l'environnement, division forêt) et rappela les termes de l'accès aux forêts selon l'art. 699b du Code civil suisse.

L'art. 699b du Code civil suisse
«Chacun a libre accès aux forêts et pâturages d'autrui et peut s'approprier baies, champignons et autres menus fruits sauvages, conformément à l'usage local, à moins que l'autorité compétente n'ait édicté, dans l'intérêt des cultures, des défenses spéciales limitées à certains fonds.»

Face à l'augmentation du flux de VTT, partout en forêt, particulièrement depuis le Covid et l'engouement pour le VTT électrique, une campagne de communication, à l'aide de dépliants et de panneaux qui seront posés en forêt, va débiter afin d'indiquer les itinéraires permis: routes, chemins forestiers fondés et carrossables et ceux non autorisés aux vélos: layons, sentiers pédestres, ou tracés des animaux ainsi que les boiselements forestiers.

«Le but est d'essayer d'agir en amont, de canaliser ces adeptes sur des itinéraires précis et autorisés qu'ils pourront découvrir sur un site cantonal dédié à cet effet» informa le nouvel inspecteur des forêts du 5^e arrondissement.

Un message de respect des forêts qui pourrait passer par les écoles.

Des moyens pour accompagner l'évolution des forêts et pour la valorisation de cette ressource

Jean Rosset, annonça un projet de décret de 25 millions sur 10 ans pour l'adaptation des forêts au changement climatique et de 4 millions pour la promotion du bois sur 10 ans.

«Nous avons soucis pour nos forêts, mais nous pouvons nous réjouir d'avoir les moyens financiers pour nous adapter à ces changements à venir. De plus, nous sentons un mouvement de fond pour les constructions en bois. Malgré les perspectives climatiques inquiétantes, nous avons l'espoir et les solutions pour mettre en valeur cette précieuse ressource»

rassura l'inspecteur cantonal des forêts. Une aide qui appuierait la redinamisation de la filière bois. Angelo Ciciulla, agent commercial de La Forestière, annonça une détente sur le marché du bois et une diminution des délais par rapport à l'été. L'augmentation du prix des grumes a été en moyenne de 20 à 25% par rapport à 2020. La demande en Suisse et à l'étranger reste forte, les scieries sont à flux tendu et craignent un hiver précoce, ce qui maintient le prix du bois.

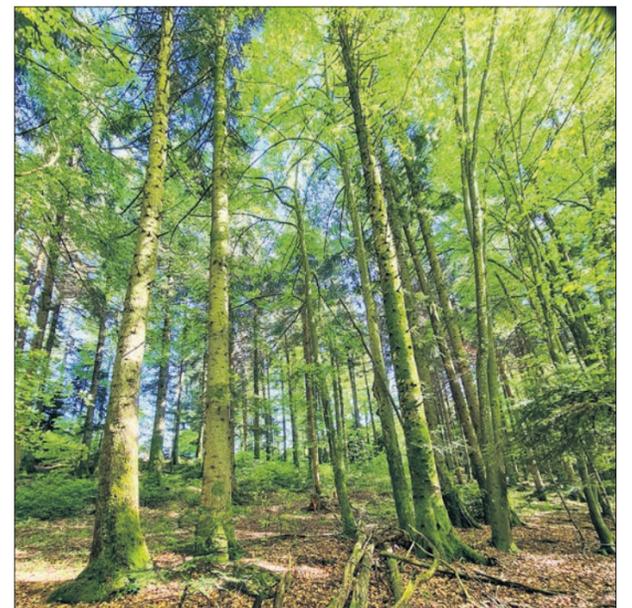
Avant que l'assemblée passe à la sympathique agape préparée par la commune d'Essertes et la remise, en guise de remerciements d'un petit cadeau aux membres sortants: Eric Niederhauser, d'Essertes, et Danielle Richard, d'Oron. Marc Rod, garde forestier, fit la démonstration du tout nouveau site internet du Groupement forestier Broye-Jorat, www.gfbj.ch.

Un gros travail d'élaboration fourmillant d'informations, de belles illustrations et de liens, qui fut chaleureusement accueilli par l'assemblée. Il demanda encore à chacun de réserver la date du 21 mai 2022 pour la Journée de la forêt qui se déroulera à Corcelles-le-Jorat et qui promet un beau programme.

Gil. Colliard



Impatiens glanduleuse, envahissante



De gauche à droite: Jean Rosset, Didier Gétaz, Marc Rod, Damien Jordan, Mathurin Pidoux, Daniel Henry, Daniel Sonnay, Ariane Bandelier, Daniel Ruch et Didier Fatterbert



Lavaux

Un millésime 2021 riche de promesses

Alors que les vendanges touchent à leur fin, ou sont même terminées selon les domaines, les vignerons du cru ont d'ores et déjà entamé le pressurage, la macération et la première fermentation d'une bonne partie de leur récolte de chasselas; sans négliger l'étape de débouillage qui consiste à retirer les éléments solides du moût. En dépit des calamités naturelles qui, cette année, les ont inégalement frappés, tous, apparemment affichent un sourire teinté d'optimisme. A défaut des quantités espérées, la qualité, elle, sera en rendez-vous. Trois d'entre eux témoignent.

«Ce sera une très belle année», annonce Lucien Testuz, du domaine Hubert Testuz et fils, à Aran-Villette, dont la famille travaille le vin depuis trois générations. Le domaine familial de trois hectares est majoritairement composé de chasselas et, dans une mesure moindre, de pinot noir et de merlot. Ici, la satisfaction est d'autant plus vive que les vignes ont été miraculeusement épargnées, autant par la grêle que le mildiou. A l'heure où ces lignes sont écrites, la récolte du rouge se poursuit, alors que celle du blanc est achevée et que les travaux de vinification sont en cours.

Comme la quasi-totalité de leurs pairs de la région, pour le débouillage les Testuz ont, depuis belle lurette, abandonné l'ancêtre méthode statique pour celle de la flottation. Il s'agit d'un système dynamique qui consiste à séparer les particules en suspension dans les moûts en les fixant autour de bulles de gaz. Contrairement au débouillage statique, qui mise sur la gravité, les particules remontent afin d'être concentrées dans une mousse en surface.

«Les sondages sont excellents pour le chasselas, entre 70 et 80 degrés Oechsle. Le millésime aura une belle tenue», souligne Lucien qui ajoute :

«Chez nous, nous ne produisons pas de jus de raisin, uniquement du vin. Mais pendant les vendanges, des visiteurs de passage nous demandent parfois s'ils peuvent déguster un verre de mou. Nous les servons toujours avec plaisir.»

En 2020, Xavier Fonjallaz a repris le Domaine de son homonyme Pascal Fonjallaz, avec lequel, contrairement à certaines idées reçues, il n'a aucun lien de parenté. Son domaine, situé à Epesses, détient des terroirs d'exception: Calamin, Dézaley, Epesses et St-Saphorin. De plus, il vinifie une partie de la production de la commune d'Oron, propriétaire du Clos d'Oron (Appellation Chardonne AOC Lavaux), situé sur la commune de Corsier-sur-Vecvey.

Chez lui, blanc ou rouge, tout est récolté! Débouillage et premières fermentations sont en cours ou en voie d'achèvement. Les sondages tournent autour des 80 degrés Oechsle. «Pour le chasselas nous aurons un très beau millésime classique, aux saveurs légèrement fruitées», prévoit-il avec optimisme.

«Pour ce qui est de la qualité, nous n'avons aucun souci. Au contraire!», rapporte de son côté Gilbert Fisher. Dans ses domaines de Saint-Amour, à Chenaux (AOC Epesses) et de Belmont (AOC Lutry), où il partage le travail avec sa fille, son fils et son épouse, la vendange du chasselas est en voie d'achèvement. Pressurage, débouillage et première fermentation ont suivi leur cours, au fur et mesure de la récolte. «Nous allons laisser le merlot, le cabernet et la Syrah mûrir encore un peu. Sinon, pour le chasselas, tout est bien avancé. Les sondages montrent jusqu'à 87 degrés. Ce sera parfait», relève le maître des lieux. «Malgré les dégâts subis par endroits, c'est une belle récolte», conclut-il, manifestement content.

Georges Pop



Dans les vignes communales de Belmont-sur-Lausanne, avec de g. à d. Alex, Nathalie Greiner, syndique, Yann Tornare, en charge des vignes, Leo et Milly



Sur le domaine de Pierre Fonjallaz, à Epesses, la souriante équipe fait régner une belle humeur sur les vignes de Calamin. Tout à droite, le papa de Pierre, Jean-Daniel Fonjallaz, 85 ans, qui a plus de 65 vendanges à son actif



De gauche à droite, Pascal Fonjallaz, vigneron; Philippe Modoux, syndic; Nicole et Olivier Paley, vigneron-tâcheron



A Epesses, les vendangeurs de Jean Duboux, Rieux, avec de g. à d. Lou, Marcus, Constance, œnologue, épouse de Jean, et accroupi, Marc



Au domaine des Faverges, vignobles de l'Etat de Fribourg, à Saint-Saphorin, Gérald Vallélian, également syndic de la commune, attentif à la réception du raisin

Publicité

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch




Le meilleur des vaccins
www.comeonfitness.ch

COME ON
FITNESS & FIGHT

7/7 (05h00-22h00)
899.- (12 mois)
Tél. 021 781 30 80
Route de la Mortigue 1 - 1072 Forel (Lavaux)

Pully L'Épicerie
Terre Vaudoise

du lundi au vendredi:
08h30 – 12h30
14h00 – 18h30
samedi:
08h30 – 16h00

Garage des 3 Sapins
métraux s.à r.l.

Réparations toutes marques
Vente voitures neuves et occasions
Pneus service – Station d'essence
Lavage automatique

Pierre-Alain Métraux
Route de la Claise-aux-Moines 5 • 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 • 3sapins.savigny@bluewin.ch

FRANCIS GABRIEL SA

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AGENCEMENT - ESCALIERS

VILLENEUVE 021 960 12 90
CHEXBRES 021 946 23 96

Primeur Bio Boulangerie Fromagerie
Boucherie Epicerie Brevages Cosmétiques

LA VACHE QUI LIVRE

Tes produits frais et locaux, livrés à la maison, chaque semaine

Passer commande sur: **LVQL.CH**

SYLVAIN KRAYENBUHL
Menuiserie Ebénisterie

Ch. de la Branche 136
1090 LA CROIX/Lutry
Tél. 021 791 19 03
Fax 021 792 17 61
Mob. 079 380 91 27
skrayenbuhl@bluewin.ch

Achat automobiles
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Paiement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95
www.autoromandie.ch

Famille cherche maison ou immeuble à acheter
079 727 77 02

« Qui veut du beau et être bien servi va chez Ansermot et Laffely »

Depuis 33 ans à votre service

Le Tronchet – 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuiserieдутronchet.ch

Electricité Téléphone
Dépannage
Sanitaire Installation

- Courant fort - Détartrage ch-eau
- Courant faible - Débouchage conduite

Pascal Troyon
1610 Châtillens • 1699 Porsel
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

30 ans à votre service

Jean-Marc Terrapon Tapissier - Décorateur - Sellier

- Rembourrage et couverture de meubles style et moderne, chaises, fauteuils, canapés, etc...
- Spécialiste du meuble en cuir
- Grand échantillonnage de tissus
- Articles en cuir : ceintures, porte-monnaies, courroies de cloches décorées, etc...

1608 Chesalles / Oron - Tél. & Fax 021 907 95 35 - Natel 079 224 72 27
www.jmt-tapissierdeco.ch jmt@jmt-tapissierdeco.ch

A LOUER à Servion LOCAL COMMERCIAL
2,5 pièces / 45m²
CHF 750.- y.c. charges et places de parc
dès le 15 novembre 2021
Tél. 021 903 61 47

Portes ouvertes **Stucki Soudure** **40 ans** 1981-2021

jusqu'au samedi 23 octobre 2021

Lors de ces portes ouvertes, un rabais spécial de 15% vous est accordé sur toute notre gamme de machines et accessoires.
De plus, plusieurs offres exceptionnelles vous sont proposées!
Petite restauration et boissons à midi vous seront cordialement offertes.

Informations et inscriptions sur www.stuckisoudure.ch

Venez nous rendre visite!

Horaires
jeudi - vendredi: 9h - 17h
samedi: 9h - 15h

Stucki Soudure SA - Route de Grivaz 9 - 1607 Palézieux - 021 907 70 17

SOMMETS

NOËL HÉMON
EXPOSITION - SÉRIGRAPHIES - PASTELS - HUILES

DU 15 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE 2021

Vernissage cocktail
Jeudi 14 octobre de 18h à 21h

A l'atelier du Lac
Rue du Lac 11a, 1006 Lausanne-Ouchy

Ouverture en présence de l'artiste
Du mercredi au dimanche: 14h à 18h
Ou sur rendez-vous 079 834 72 56
noel.hemon@gmail.ch, www.noelhemon.ch
Cours de Beaux-Arts: www.atelierdulac.ch

Inscription conseillée
Par email noel.hemon@gmail.com
ou par message au 079 834 72 56

Toutes les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.

Oron

Une telle longévité et en exclusivité, l'Harmonie vous livre sa recette

140 ans !



amènent une couleur différente du son des cuivres plus étincelants.

En 1939, notre société rejoint la Société cantonale des musiques vaudoises (SCMV) puis en 1994 elle décide de faire partie du Giron des musiques de la Veveysse, après dissolution de l'Amicale des musiques de la Haute-Broye dont nous étions membre de 1960 à 1993. Elle a connu, de sa création à nos jours, 33 présidents, 23 directeurs, 5 uniformes (l'actuel date de 2004) et 4 drapeaux (le dernier a été inauguré en 2016).

Pour avoir une telle longévité et en exclusivité, l'Harmonie vous livre sa recette:

- 30 à 40 musicien-ne-s motivé-e-s aux répétitions (à quelques grammes près); des tonnes de notes plus ou moins compliquées à lire;
- ¾ ou 6/8 de coups de baguette du directeur pour donner le rythme afin d'essayer de jouer en même temps (pour rappel, si des résidus de notes restent à la fin de la partition, il est fortement déconseillé de les ajouter à la recette notamment lors des concerts);

- des kilos de patience de nos directeurs et présidents respectifs;
- botoxer le tout de plusieurs jeunes de préférence chaque année issu-e-s de l'école de musique;
- saupoudrer ce qu'il reste de quelques canards afin de donner des sueurs froides de dernière minute au directeur surtout lors des concerts!

A l'issue de tout ceci, si vous n'arrivez toujours pas à une longévité aussi importante, nous vous proposons un autre concept: le meurtre. C'est plus radical et vous pourriez en prendre pour quelques années. Mais chut... il faut garder le mystère.

L'Harmonie d'Oron fête ses 140 ans avec la troupe de théâtre: Meurtres & Mystères, le samedi 11 décembre prochain!

Magali Reymond

Pour toutes informations et réservations, merci de contacter directement l'Harmonie: <http://harmonieoron.ch/accueil> ou par mail: harmonie.oron@gmail.com ou de commander vos billets sur: <https://monbillet.ch/events/harmonie-oron-140-anniversaire>

Grandvaux

Vendredi 22 et samedi 23 octobre

La châtaigne en fête au caveau Corto



Traditionnellement, les vigneronns du caveau Corto, le fromager et un brisoleur vous accueilleront le vendredi 22 octobre dès 16h et le samedi 23 octobre dès 11h. Cette brisolée accompagnée de vin nouveau, si vous le souhaitez, clôturera la saison de ce caveau, au chemin du Four, à Grandvaux, avec une vue incomparable dans la région.

Cette brisolée qui n'a pas besoin d'être affublée d'un titre royal tient ses promesses. Elle est composée de viande séchée, lard fumé, raisins, pommes, poires, trois fromages, pain de seigle, beurre et... un bol de châtaignes chaudes à souhait! Que voilà un programme à portée de

petits et grands puisqu'il est possible de partager une assiette entre plusieurs, à la mesure de chaque appétit! Pas de problème pour parquer, puisque la route de la petite Corniche sera réservée au stationnement des véhicules. Il suffit, en arrivant à Grandvaux de vous conformer au service de circulation et parking mis en place.

Comm.

Brisolée au Caveau Corto
Pour tous renseignements:
www.caveaucorto.ch
info@caveaucorto.ch
ou encore **021 799 28 96**
et **079 630 51 53**

ATTENTION: Pass Covid obligatoire

Savigny - Forel

Amicale des patoisants de Savigny-Forel et environs

Sortie d'automne

Les patoisants de l'Amicale ont choisi la plus belle journée de l'automne pour leur balade, le 30 septembre. Et ce matin-là, les vignes du Dézaley ont reçu la visite de 35 patoisants qui ont profité du beau soleil sur les grappes quasi prêtes pour la vendange! Le lac avait pris sa plus belle couleur bleue pour nous faire rêver! Nous avons chanté: «Le p'tit vin d'Lavaux» tout à fait de circonstance!



Photo DR

Jorat», il fallait bien faire savoir d'où l'on venait!

Enfin, nous nous sommes régalez de jambon et de röstis bien grillés et sans oublier la salade, pour la santé! Encore

un dessert, avec de la crème double du chalet et le café, et nous voilà tous bien requinqués et prêts pour le retour à la maison. Pour cela, le train était déjà arrivé et nous attendait devant le bistrot.

Un tout grand merci à ces amis qui avaient le sourire et la bonne humeur pendant cette belle journée! Après tous ces temps restés confinés chez soi, ce fut une joie de se retrouver!

Marlène Rod

PS: Dans ces bons moments, nous sommes tellement heureux d'avoir une chorale de patoisants! Et surtout, c'est une occasion de nous revoir chaque semaine et de pratiquer, d'exercer notre patois en chantant! Aussi si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre, le lundi après-midi à 14h, à Forel, salle l'Avenir au premier étage. Nous vous attendons et vous accueillerons avec bonheur!

Renseignements:
Marlène Rod, **078 630 06 55**

Savigny

Le programme des concerts ACS

Nouvelle saison 21-22

L'Association des Concerts de Savigny a le plaisir de vous proposer les prochains concerts de la saison 2021-2022.

La variété, tant des formations que des compositeurs, ne manquera certainement pas de vous intéresser:

17 novembre

- Forum de Savigny -
Flavie Crisinel (chanteuse Gospels et 4 musiciens: piano, guitare, batterie et percussion, contrebasse)

Au programme: Gospels et compositions personnelles

5 janvier 2022

- Forum de Savigny -
Ensemble Tiffany - Concert vennois du Petit Nouvel-An

23 février 2022

- Forum de Savigny -
Sinfo Romandie - Œuvres diverses (Beethoven, Poulenc, Tchaïkovsky, Ravel, Saint-Saëns, Mendelssohn)

8 mai 2022

- Eglise de Forel -
Ensemble Vocal Evohé - Œuvres variées de Johann Pachelbel à Ennio Morricone

Dans l'incertitude, nous n'avons pas prévu d'abonnement ni de carte de membre donnant droit à un rabais sur le prix des places. En revanche, vous avez la possibilité de devenir membre-soutien de l'ACS par le versement de Fr. 20.- minimum (IBAN CH80 0900 0000 1001 5974 2).

Nous espérons que tous nos concerts pourront avoir lieu nous permettant ainsi de participer activement à l'animation culturelle de la région.

C'est dans cette optique que nous nous réjouissons de vous accueillir pour une pause musicale.

Le comité

Publicité

MAGNETISEUR
Imposition des mains
Recharge-équilibrage des énergies
Philippe Gilliard
sur rendez-vous **021 711 31 00**
Rue de la Gare 9 - 1009 Pully
• Me déplace également à domicile

MASSEUR REBOUTEUX
Olivier Gilliard
sur rendez-vous **021 711 30 97**
Rue de la Gare 9 - 1009 Pully
www.gilliard-magnetiseur-rebouteux.ch

Oron-Palézieux

A la salle polyvalente de Palézieux

Fête paroissiale

Nous sommes heureux de pouvoir à nouveau nous retrouver à l'occasion de la fête paroissiale qui aura lieu le dimanche 14 novembre; ce moment de partage sera précédé par un culte, qui aura lieu à 10h au temple de Palézieux. La fête elle-même commencera dès 11h30 à la salle polyvalente de Palézieux: un apéritif vous sera offert et le menu sera servi dès 12h30. Nous aurons l'occasion de goûter à des saveurs exotiques en dégustant un émincé de porc au curry accompagné de riz et légumes à l'orientale.

Comme chaque année, un stand de pâtisseries et diverses animations agrémenteront ces moments de retrouvailles.

Cette année, en raison des mesures sanitaires en cours, une inscription préalable est nécessaire pour participer à ce moment de convivialité; par ailleurs, un passeport Covid est nécessaire pour accéder à l'église et à la salle polyvalente, ceci à partir de 16 ans.

Fritz Tschannen attend vos inscriptions **jusqu'au 31 octobre**.

Merci de les lui envoyer par courrier ou par courriel aux adresses suivantes:

Courrier: Fritz Tschannen, route du village 46, 1070 Puidoux.

Courriel: fritz.tschannen@bluewin.ch

Nous profitons par ailleurs de ce billet pour vous informer que notre assemblée de paroisse aura lieu le dimanche suivant, soit le 21 novembre, à l'issue du culte qui aura lieu à Maraçon, à 10h.

En espérant vous rencontrer nombreux à ces occasions, nous vous envoyons nos pensées fraternelles et vous souhaitons un beau début d'automne.



Raphaël Bellon



Servion

Conseil communal du 12 octobre

Impôts stables et emprunts reconduits

Ce sont deux assermentations, cinq préavis et la présentation des nouvelles mesures en matière de sécurité informatique qui sont au programme de ce rendez-vous politique. Comme mentionné à l'ordre du jour, Jérôme Berger et Robert Hugentobler rejoignent les rangs du Conseil communal après avoir prêté serment devant leurs désormais collègues, portant ainsi l'effectif des conseillers présents à 44. Les élus servionnais avaient rendez-vous au Forum de Savigny pour cette avant-dernière séance de 2021. La dernière rencontre politique aura lieu, quant à elle, le 10 décembre, toujours entre les murs de cette salle pour raison épidémiologique.

Renouvellement des emprunts

Etape obligatoire en début de législature, les emprunts contractés par la Municipalité doivent être approuvés par le Conseil, tout comme le cadre du plafond d'emprunts: «Précisons que ce dernier sera présenté dans le préavis lié au budget 2022 le 10 décembre prochain», informent en préambule les documents de ce préavis. La Municipalité se trouve régulièrement confrontée à des obligations de renouvellement d'emprunts. «Dans certains cas, l'exécutif devrait demander l'autorisation du Conseil communal. Ces échéances ne coïncident pas toujours avec une date du Conseil», renseigne Eric Dammköhler, rapporteur de la commission des finances (CoFin), chargé d'étudier

ce préavis. Il est à noter que les montants nécessitant un renouvellement ne dépasse jamais les montants des autorisations d'emprunts accordés par le législatif. Pour la CoFin, cette autorisation générale ne peut que faciliter la gestion des finances communales.

Ce premier objet est accepté à une large majorité.

Toujours dans la même thématique, on poursuit avec l'octroi d'autorisation générale pour la législature 2021-2026. On parle de six autorisations: l'acquisition et aliénation d'immeubles, l'acquisition de participation dans des sociétés commerciales, le placement de capitaux et liquidités, les dépenses imprévisibles et extrabudgétaires, l'autorisation générale de plaider et les legs et donations. Ce sont des indispensables, permettant de gérer plus efficacement et rapidement certains objets. «En ce qui concerne le placement de capitaux et liquidités, la Municipalité nous a garanti ne prendre aucun risque avec l'argent du contribuable. La limite financière fixée par ce préavis est raisonnable et oblige la Municipalité à soumettre les montants importants devant le Conseil», précise Eric Dammköhler.

Une fois l'approbation de cet objet à la quasi-majorité, le syndic, Cédric Matthey, prend la parole afin de remercier et rassurer les élus: «Jamais nous ne nous permettrons d'investir l'argent du contribuable sans raison».

Arrêté d'imposition

Comme chaque année à cette période, les législatifs doivent se prononcer en faveur du taux d'imposition. Ce dernier doit en effet être transmis au canton avant le 31 octobre de l'an-

née en cours. En raison des incertitudes engendrées par la crise sanitaire, la Municipalité décide une nouvelle fois de jouer la carte de la prudence en conservant sa fiscalité en vigueur, c'est-à-dire à 69%. Un texte accepté à une large majorité.

Crédits extrabudgétaires

L'objectif de ce préavis est de financer divers travaux de réfection et de transformation d'un bâtiment communal. Situé au chemin des Moures 2 dans la localité des Cullayes, il s'agit de l'ancien collège. Au premier étage, on y trouve un appartement de quatre pièces qui n'a reçu aucun travaux d'importance durant les 30 dernières années. Aujourd'hui, infiltration d'eau, humidité et moisissure sont le quotidien de cet appartement. Les façades extérieures ne sont pas en reste, car on note la réfection complète de la paroi Sud en 2019. Si les problèmes d'étanchéité de la façade sont résolus, la Municipalité désire redonner un aspect accueillant à l'ensemble du bâtiment et de son appartement. Pour un coût total de 70'000 francs, l'exécutif a d'ores et déjà demandé plusieurs offres afin de réaliser ces opérations durant cet hiver avec l'aide d'entreprises régionales. Avant de procéder au vote, le syndic prend la parole pour rappeler que la Municipalité travaillera avec plusieurs maîtres d'état: «Nous allons examiner les autres offres afin de travailler avec d'autres entreprises que celles dont nous avons l'habitude».

Ce préavis est accepté à une grande majorité.

Travaux de reconstruction d'un collecteur des eaux claires au bas du chemin des Planches, à Servion. Voilà

plusieurs années que des problèmes sont observés dans l'évacuation des eaux claires. «Les fortes précipitations de ces derniers mois n'ont fait qu'amplifier ce phénomène», mentionne les documents de ce cinquième préavis. Le montant de ces travaux est estimé à 100'000 francs. «Les travaux entraîneront des désagréments quant au passage des véhicules motorisés empruntant le chemin des Planches durant une semaine», débute Gilbert Cuttelod, ancien syndic et responsable de l'informatique à la commune de Servion. Suite aux vols de données des communes de Rolle et de Montreux, les autorités servionnaises renforcent leur système informatique. On note par exemple la sensibilisation du personnel ou encore l'utilisation du programme Terranova. «Il est important de rappeler, que dans tous les cas de piratage, l'erreur se fait via l'humain, et non des antivirus». Cette campagne concerne également l'obtention d'un label de sécurité pour l'ensemble des systèmes informatiques communaux. En fin de présentation, le conseiller François Clot questionne si une assurance prendrait en charge les dégâts occasionnés par une cyberattaque? «Aujourd'hui, il n'existe aucune assurance bon marché qui indemnise ce type d'attaque», répond Gilbert Cuttelod.

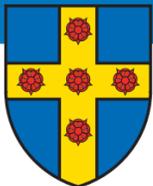
Protection des données

«Nous devons faire preuve d'humilité face aux récents problèmes de piratages», débute Gilbert Cuttelod, ancien syndic et responsable de l'informatique à la commune de Servion. Suite aux vols de données des communes de Rolle et de Montreux, les autorités servionnaises renforcent leur système informatique. On note par exemple la sensibilisation du personnel ou encore l'utilisation du programme Terranova. «Il est important de rappeler, que dans tous les cas de piratage, l'erreur se fait via l'humain, et non des antivirus». Cette campagne concerne également l'obtention d'un label de sécurité pour l'ensemble des systèmes informatiques communaux. En fin de présentation, le conseiller François Clot questionne si une assurance prendrait en charge les dégâts occasionnés par une cyberattaque? «Aujourd'hui, il n'existe aucune assurance bon marché qui indemnise ce type d'attaque», répond Gilbert Cuttelod.

Thomas Cramatte



Photo © Thomas Cramatte



Chexbres

Conseil communal du 14 octobre

Indemnités, impôts et nouveaux membres

La séance de jeudi passé débute non pas avec une, mais bien deux assermentations. Il s'agit de Tobias Imobersteg et Didier Kolly qui rejoignent les rangs du Conseil communal. Le président poursuit la séance avec l'octroi d'autorisation générale pour la législature 2021-2026, un préavis accepté à l'unanimité. Et pour cause, car il s'agit là d'une étape obligatoire pour toutes les communes lors de chaque nouvelle législature. Sans surprises et sans discussion de la part des élus, le vote à main levée révèle la présence de 43 élus.

Indemnités de la Municipalité

Le président, Florian Etter, appelle le président et rapporteur de la commission des finances (CoFin) pour la lecture du rapport: «S'il peut y avoir de grosses disparités entre les salaires des élus au sein de communes de taille similaire, nous avons pu relever le fait que nous sommes dans le tir par rapport aux communes voisines de même importance», commente Marc Lambelet. Vous l'aurez compris, le deuxième préavis ambitionne de fixer les indemnités du syndic et des membres de la Municipalité. Inchangée durant les deux précédentes législatures, soit 10 ans, une augmentation de 16 à 18% (4000 à 5000 francs) des salaires annuels est envisagée pour la législature 2021-2026. «Ce qui, au vu des tâches, responsabilités et horaire de travail régulièrement en soi-

rée ne sont clairement pas surfaits!», ajoute le rapporteur avant de préciser que ces salaires sont nets de LPP.

En conclusion, les élus se prononcent sur le traitement annuel du syndic (35'000 francs), de fixer le salaire des membres de la Municipalité à 26'000 francs annuels, de fixer le montant horaire à 50 francs et les frais de déplacement à 70 centimes par kilomètre. Comme le veut la procédure, les membres de la Municipalité ne sont pas conviés à la discussion, ni au vote de cet objet. **Un préavis accepté à l'unanimité.**

Impôts 2022

Les membres de l'exécutif de retour, on poursuit le programme de la soirée avec l'arrêté d'imposition pour l'année prochaine. «Pour nos collègues du Conseil communal qui débutent leur première législature, ce préavis leur permet de découvrir comment le taux d'impôt communal est fixé», informe le rapporteur de la commission des finances, Philippe Bonzon. En théorie, ce taux devrait être fixé en fonction des prévisions de dépenses futures de la commune. Ceci permettrait d'avoir des comptes équilibrés en 2022 et avoir une vision des investissements prévus pour la législature 2021-2026: «Mais le taux d'impôts doit être transmis au canton avant le 31 octobre. Le budget 2022 n'est, quant à lui, pas encore établi aujourd'hui, mais le préavis du

«Au vu des tâches, responsabilités et horaire de travail régulièrement en soirée, les salaires ne sont clairement pas surfaits!»

Marc Lambelet, président et rapporteur de la commission des finances (CoFin)

budget sera présenté lors de la séance du 17 décembre prochain», détaille le rapporteur. «Ces informations seraient utiles afin de fixer un taux en fonction de prévision plutôt que de se baser sur le passé». **La commission chargée d'étudier cet objet décide donc de conserver le taux d'imposition actuel, soit à 67.5%.**

Le degré d'autofinancement de 102.41% pour 2020 est en dessous de la moyenne sur cinq ans. «Malgré ce bon degré d'autofinancement, la situation de la commune est plutôt morose. En effet, le projet de budget 2020 présentait un déficit de Fr. 872'000.-, et ce, sans la vente d'un bien immobilier à la fondation Praz-Routoz. Sans cela, les comptes auraient certainement fini dans le rouge», conclut Philippe Bonzon. En d'autres termes, la CoFin souhaiterait une gestion proactive des finances, plutôt que réactive. Cela permettrait entre autres d'avoir une meilleure vision de l'avenir financier. La parole n'est pas demandée, on procède au vote afin de reconduire le taux d'imposition actuel pour 2022. **Accepté à l'unanimité.**

Communications et divers

Les votes des préavis achevés, on



Photo © Thomas Cramatte

de Rolle et de Montreux. Durant la phase de migration des serveurs, et dans l'urgence de la situation, la Municipalité a pris les devants et a décidé de terminer ces travaux prévus initialement pour l'année prochaine». Pour éviter tout risque d'attaques, les collaborateurs de la commune de Chexbres ont suivis et suivront une formation continue d'ici la fin de l'année. «Nous avons également changé de partenaire informatique et contracté une assurance afin de couvrir le risque résiduel».

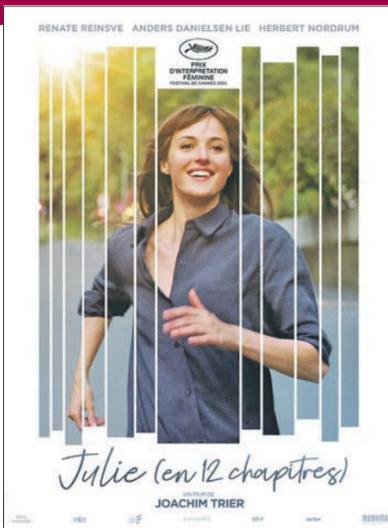
La conseillère Françoise Aubort questionne la Municipalité quant à l'extinction de l'éclairage public: «J'ai lu dans Le Courrier que la commune de Riez avait réalisé une expérience en éteignant ses réverbères». Les réactions des citoyens ont été recueillies lors de la nuit des Perséides. «Les trois quarts étaient défavorables à l'arrêt de l'éclairage, mais favorables à une diminution de sa puissance». Chaque année en août, ce projet d'extinction de l'éclairage public permet de redécouvrir la nuit et notamment la pluie d'étoiles filantes des Perséides, qui atteint son apogée.

Thomas Cramatte

Cinéma

«Julie en 12 chapitres» au cinéma d'Oron les 24 et 25 octobre

La vingtaine, le poids de la liberté



«Julie en 12 chapitres» de Joachim Trier

Après «Oslo, 31 août» et «Nouvelle Donne», Joachim Trier met le point final à sa trilogie d'Oslo en explorant la ville aux côtés de Julie, en 12 chapitres. Au cinéma d'Oron depuis la semaine passée.

Prologue

Pour nous présenter Julie en un prologue économique, Joachim Trier a malheureusement engagé une voix over plutôt agaçante, prêtant sa voix à une narration très économe. Au début, forte de mes lectures de critiques plutôt négatives depuis Cannes au sujet de ce film qui y a fait sa première, Julie en 12 chapitres ne me convainc pas du tout. Tout va très vite. Sont résumés cinq ans de vie en un prologue de cinq minutes. Julie va avoir trente ans. Elle est l'emblème de la jeune génération libre de tout essayer, mais aussi libre de se perdre sans pouvoir se retrouver. Julie est la fille d'une époque qui a hurlé «il est interdit d'interdire», et elle a tout pour réussir.

Le temps de Julie

Son évolution filmique est orchestrée en chapitres aux titres ludiques. Dans Infidélité, le chapitre 2, Julie sniffe et mord un jeune

homme qu'elle rencontre à un mariage auquel elle n'est pas invitée. Pas à pas chercher les limites, frôler le pathétique dans cette scène originale. Le temps d'une nuit, Julie vit une autre histoire d'amour, sans «infidélité» mais aussi sans connaître le nom de celui qu'elle aime. A l'écran, la nuit a duré autant de temps que son couple. Les chapitres à longueurs variables s'enchaînent, et Julie et ses plusieurs visages nous deviennent sympathique.

Choisir

C'est l'histoire d'un âge fait de prises de décision, de choix de direction. Magiquement mis en scène, cet aspect-là de la fin de la vingtaine se voit sublimé par une séquence au sein de laquelle Julie appuie sur un interrupteur, met le monde sur pause et se lance dans une aventure folle. Gambader dans Oslo, sans attache, pendant vingt-quatre heures. Car Julie hésite; le garçon sniffé au mariage, elle en est mordue. Et en même temps, son couple est le pan le plus stable de sa vie, malheureusement. Car petit cliché de genre au passage: il est pragmatique, elle est sans dessus dessous. Tous deux forment un couple profondément touchant, et ce même après leur rupture, lorsqu'ils parlent de «parler comme nous on se parlait». A eux deux, ils rappellent au public de Julie en 12 chapitres que l'on est toutes et tous le disque dur des souvenirs d'une autre: «je sais sûrement des choses que toi tu



Un peu cliché; le seul plan stable de la vie de Julie, c'est son couple

as oublié, et ces choses disparaîtront avec moi». L'interdépendance dans le souvenir. Des hauts et des bas, la vie de la vingtaine, Julie en 12 chapitres est une jolie description de cette sortie de l'adolescence que chacun de nous vit, et fait durer plus ou moins longtemps. Ce moment où tout est encore possible, ce moment où la liberté galvanise, mais parfois aussi, pèse.

Charlyne Genoud

«Julie en 12 chapitres» de Joachim Trier, 2021

A voir au cinéma d'Oron dimanche 24 et lundi 25 octobre



Puidoux

Conseil communal du 14 octobre

Maintien du taux actuel d'imposition

Toujours en configuration Covid-19, les conseillères et conseillers se retrouvent à la salle Forestay au Verney et ils commencent sérieusement à regretter la grande salle à Puidoux-Village. Encore un peu de patience, ce sera peut-être bon pour la prochaine séance du 16 décembre!

Le président, Jean-Marc Mocellin, commence par assermenter Isabelle Goumaz, Pierre-Alexandre Chevalley et Eric Zumbunnen avant de passer au premier préavis municipal N°05/2021 de la soirée concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2022. Prudence est le mot utilisé par la Municipalité et par la commission de gestion pour qualifier un exercice 2022 qui devrait ressembler à celui de 2021. **Donc, le maintien du taux actuel à 68,5% de l'impôt cantonal de base pour une année est accepté à l'unanimité.**

Il en va de même pour le préavis N°06/2021 concernant les autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026 qui sont agréées par la commission de gestion et la commission ad hoc.

Le préavis municipal N°07/2021 concernant les indemnités du syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 est aussi approuvé par la commission de gestion et la

commission ad hoc, mais une intervention visant une augmentation de Fr. 3000.- par an pour les traitements des municipaux et du syndic semble un peu trop généreuse aux yeux de certains. Une motion est donc déposée pour réclamer le statu quo et un vote à bulletin secret est demandé. Au final, c'est par 45 oui, 7 non, 1 abstention et 2 bulletins blancs que **ce préavis est accepté sans modification.**

Les indemnités des membres du Conseil communal pour la législature 2021-2026 sont aussi admises avec la création d'un poste plus conséquent tant pour le travail que pour la rémunération pour la/le secrétaire du Conseil communal qui reste encore à trouver. Avis aux amateurs...

Le préavis N°08/2021 concernant le remplacement du matériel de commande et de gestion de la station de traitement des eaux de la Buri-taz pour une dépense de Fr. 63'500.- **est approuvé sans problème.**

Dans les communications de la Municipalité, un point qui revient récemment dans toutes les communes vaudoises est celui de la cybercriminalité qui a touché les communes de Rolle et de Montreux et qui peut également impacter les services intercommunaux qui peuvent restés bloqués plusieurs jours. Comme d'autres communes, Puidoux va procéder à un audit de son système

informatique et il faudra peut-être envisager une protection plus élevée qu'actuellement.

Diverses incivilités ayant touché des personnes et des installations immobilières ou mobilières au Verney ont été signalées et sont suivies de près par les autorités communales et scolaires.

En réponse à des questions sur la qualité des plats servis à la cantine scolaire que certains élèves ne semblent pas apprécier et préférer l'achat d'une pizza dans les commerces avoisinants, il est répondu qu'il s'agit d'une petite minorité pas du tout représentative de l'opinion générale qui donne satisfaction aux usagers.

Les contrats actuels pour la cantine et les transports scolaires arrivant bientôt à échéance, un appel d'offre sera lancé prochainement dans le domaine public.

Raphaël Durgniat, délégué à l'ORPC, relate les importantes activités que cet organisme a fourni en relation directe avec la pandémie du Covid-19 qui a occasionné une présence indispensable durant de longs mois.

Marc-André Cossy, délégué à l'APOL, informe que le budget a été accepté malgré une légère augmentation.

Jean-Pierre Lambellet

Cyclisme

Ce sera les 9 et 10 juillet

Le Lavaux verra le Tour de France en 2022!

Le Tour de France s'annonce exceptionnel à l'été 2022. D'abord parce que les premiers coups de pédales seront donnés à Copenhague. La capitale danoise ouvrira une série de trois étapes qui auront lieu en Scandinavie avant de retrouver l'Hexagone par Dunkerque. Puis, parce que, avant d'entamer les étapes alpestres comprenant les mythiques cols du Télégraphe, du Galibier, du Granon ou encore l'Alpe d'Huez, le Tour passera par Lausanne et Aigle, sans oublier le Lavaux!

A n'en pas douter, l'été sportif 2022 sera marqué par le passage du Tour de France dans notre pays. Cela faisait six ans que la Suisse romande attendait le retour de la Grande Boucle. Les organisateurs du Tour ont levé le voile sur la prochaine édition. Lausanne, qui a vu le TdF pour la dernière fois en 2000, et Aigle auront l'honneur d'accueillir une arrivée d'étape pour la première ville nommée, puis un départ pour la seconde. Ce sera les 9 et 10 juillet.

Une arrivée casse-pattes à Lausanne

La capitale vaudoise accueillera donc l'arrivée de la huitième étape, non loin du stade olympique. Cette journée s'annonce très roulante puisqu'elle n'aura pas vocation à départager les grimpeurs. La seule vraie difficulté annoncée de cette étape? La traversée de Lausanne. D'abord en remontant l'avenue d'Ouchy avant un passage sur la place Saint-François qui précédera la montée de l'avenue de Beaulieu. Un véritable casse-pattes qui devrait égrener le peloton et éviter une arrivée de masse. Ce final dans les pentes de Lausanne signera les prémices des vraies étapes de montagne qui débiteront dès le lendemain avec un départ depuis Aigle.

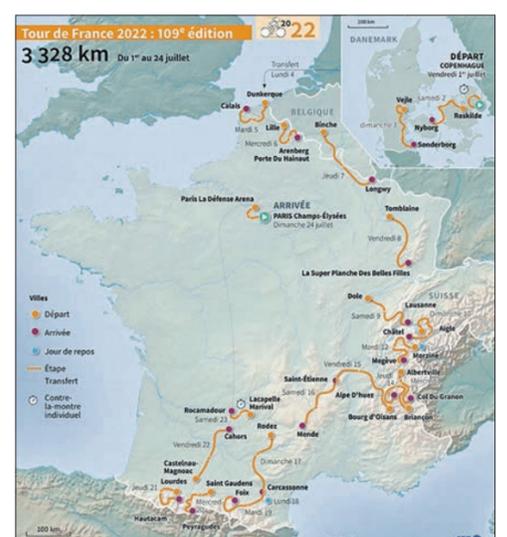
Un hommage à l'UCI avant un petit bout de Lavaux

Le Lavaux ne sera pas en reste. Les organisateurs du TdF ont également voulu le mettre en avant. Le 10 juillet, le peloton partira donc depuis Aigle. D'abord, il passera peu après le départ devant le siège de l'Union cycliste internationale. Un clin d'œil pour les 20 ans

de l'installation de l'UCI dans la cité du Chablais vaudois. Puis ce sera le franchissement du Rhône pour une incursion en Valais. Rapidement, les coureurs seront de retour dans le canton de Vaud. C'est à ce moment-là que le Tour de France fera la part belle au Lavaux et lui offrira une magnifique carte postale. La côte de Chexbres sera la première difficulté de la journée. Elle sera modeste à la vue du programme qui attend les rois de la petite reine durant cette neuvième étape. On pourrait même rêver qu'un coureur voulant se démarquer durant cette journée y lance une première attaque. Après la côte de Chexbres, le peloton bifurquera en direction de Châtel-St-Denis. La suite est connue. Le col des Mosses, celui de la Croix, un retour à Aigle avant d'attaquer le terrible Pas-de-Morgin et un retour en France pour une arrivée à Châtel.

Certes, l'incartade du Tour de France dans le Lavaux sera de courte durée, mais elle offrira assurément une incroyable publicité à notre région.

Eric Moser



INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.evelloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24
Permanence 24h/24h: 0848 133 133

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 136 DIFFICULTÉ: 3/4 THIERRY OTT

		7			8	2		
		9		2				5
				4	9			8
			3					
	2			1		3		4
1	5							
	8				1			
	6		8		2	7	9	
		1						2

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne;
 - qu'une seule fois par ligne;
 - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°135							
4	6	2	1	8	7	3	5	9
5	9	7	6	4	3	8	2	1
8	1	3	2	5	9	6	4	7
3	5	4	8	9	2	1	7	6
9	7	8	4	1	6	5	3	2
1	2	6	3	7	5	9	8	4
7	8	5	9	2	1	4	6	3
6	4	9	7	3	8	2	1	5
2	3	1	5	6	4	7	9	8

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 24 octobre 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux Oron 10h00	Paroisse de Belmont-Lutry Lutry 10h00
Paroisse du Jorat Mézières 10h00	Paroisse de Pully-Paudex Lutry 10h00
Paroisse de Savigny-Forel Forel 10h00	En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch
Paroisse de St-Saphorin Cully 10h30	ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE N/A
Paroisse de Villette Cully 10h30	ÉGLISE CATHOLIQUE
	Chapelle 9h00 messe Cully 9h30 messe Lutry 10h00 messe Rue 18h00 samedi

Simond SA
Z.I. La Plaine
Chemin de Vimoulin 1
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants
Stations-services

info@simondsa.ch
www.simondsa.ch
Tél. 021 706 25 80
Fax 021 706 25 85
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 21 au mercredi 27 octobre Mis à jour le 19.10.21

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 21	+14° +9°	+14° +9°	+16° +11°
VE 22	+10° +4°	+10° +4°	+12° +6°
SA 23	+11° +3°	+11° +3°	+12° +6°
DI 24	+14° +4°	+14° +4°	+12° +4°
LU 25	+14° +7°	+14° +6°	+16° +8°
MA 26	+12° +8°	+12° +7°	+14° +9°
ME 27	+13° +8°	+13° +8°	+14° +9°

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Pleasure Fiction de Ninja Thyberg vo.st.fr. - 16/16 ans Je 21, ve 22, sa 23 et lu 25 octobre à 20h Di 24 octobre à 16h	Mourir peut attendre (No time to die) Fiction de Cary Joji Fukunaga v.f. - 16/16 ans Ve 22 et sa 23 octobre à 20h
Julie (en 12 chapitres) Fiction de Joaquin Trier v.f. - 16/16 ans Di 24 à 16h et lu 25 octobre à 20h	Les guérisseurs Documentaire de Marie-Eve Hildbrand v.f. - 16/16 ans Je 21, ma 26 octobre à 20h Di 24 octobre à 20h30
Atlas Fiction de Niccolò Castelli vo.st.fr. - 16/16 ans Sa 23 et di 24 octobre à 18h Ma 25 octobre à 20h	Bigger than us Documentaire de Flore Vassey v.f. - 10/10 ans Sa 23 à 18h et di 24 octobre à 20h

Chexbres

Adolescentes Documentaire de Sébastien Lifshitz v.f. - 10/14 ans Ve 22 et sa 23 octobre à 20h30	Les Séminaristes Drame de Ivan Ostrochovský vo.st.fr. - 16/16 ans Ma 26 et me 27 octobre à 20h30
---	--

Carrouge

Les aventures de Pil Animé de Julien Fournet v.f. - 6/8 ans Ve 22 à 18h et sa 23 octobre à 17h	Mourir peut attendre Fiction de Cary Joji Fukunaga v.f. - 14/14 ans Ve 22 et sa 23 octobre à 20h30
--	--

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

AGENDA

Cully	Palézieux	Savigny
10 novembre à 14h à la salle de l'église catholique, reünion «Trait d'Union».	31 octobre à midi au collège de Palézieux-Village, choucroute de l'ASHB, match ASHB-FCJM à 10h à Oron-la-Ville, 14h30 ASHB II - Etoile-Broye II. 5 novembre , dès 18h au battoir, soirée raclette et pâtes chalet des Amis du jumelage Palézieux-Vers-Pont du Gard. 6 novembre de 9h à 13h au battoir, Marché des produits du terroir.	22 et 23 octobre au refuge La Planie, nuit de la raisinée, buvette et restauration.
Forel (Lavaux)	Pully	Servion
30 octobre , soirée Jodler club Edelweiss.	7 novembre à 17h à l'Octogone, «Rimbaud en feu» de Jean-Michel Djian.	Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, www.barnabe.ch , repas-spectacle 19h, spectacle 20h30. Certificat Covid requis.
Mézières	Ropraz	Si vous désirez voir figurer vos manifestations dans notre rubrique «agenda» merci de nous faire parvenir votre programme à : redaction@le-courrier.ch
3 novembre de 9h30 à 11h, à la Bibliothèque, Action né pour lire.	Jusqu'au 31 octobre à la Fondation l'Estrée, «Au cœur de l'humain», exposition de peintures et dessins d'Edouard Morerod. www.estree.ch	
Oron-la-Ville		
1^{er} et 2 novembre à la place de la Foire, bus santé de Unisanté.		



Bal des vendanges du sauvetage de Rivaz Samedi 16 octobre

Publicité

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

IMPRESSUM

ABONNEMENT 1 an Fr. 92.- (> fin 2021 - Fr. 17.-)	ADMINISTRATION Les Editions Lavaux-Oron Sàrl 26, route de l'Industrie - 1072 Forel Tél./Fax: 021 908 08 08/09 www.le-courrier.ch	PHOTOGRAPHE OFFICIEL Michel Dentan www.md-photos.ch	TIRAGE Elargi: 25'000 exemplaires Elargi XXL: 42'000 exemplaires
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9	RÉDACTION Arvid Ellefssplass redaction@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 05	MISE EN PAGE C. Maman, B. Marro et A. Kaeser annonces@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 01	PUBLICITÉ Jean-Philippe Barbey jphbarbey@le-courrier.ch Tél. 079 434 78 79
	ÉDITEUR / DIRECTEUR Olivier Campiche olivier.campiche@le-courrier.ch Tél. 021 908 08 08		

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!



Palézieux-Village

86 pilotes, dont quelques Français, se sont déplacés pour la clôture de cette saison

Finale de la coupe suisse de vélo trial

C'est dans la Haute-Broye qu'il fallait aller pour vivre cette dernière manche d'une saison débutée en juin à Bâle. Les alentours du battoir de Palézieux-Village avaient été aménagés par l'équipe du Trial Club Passepartout de Moudon. 86 pilotes, dont quelques Français, se sont déplacés pour la clôture de cette saison.

Au terme de la journée, deux séries de podiums attendaient spectateurs et participants, la première pour la manche et la seconde, pour l'entier de la saison.

Chez les **Découvertes**, le premier vaudois, Théo Küffer (TCPM), se classe 6°. Alessio Fusco (VTBJ) prend la 10° place pour son premier concours. Liam Vonlanthen (VTBJ), Nathanaël Gauthey (TCPM), Simon Clerc (VTBJ), Naylan Martin (VTBJ) et Lorenzo Saccu (VTBJ) suivent dans l'ordre. Tous ces jeunes débutaient dans la compétition. Au classement saisonnier, Liam Margot du VTBJ se hisse sur la troisième marche du podium offrant ainsi un premier podium au canton de vaud et au Vélo Trial Broye Jorat.

En **Poussins**, Savio De Blaireville (VTBJ) termine son dernier concours à la 5° place. Maé Butty (VTBJ) prend la 6° place juste devant Lohan Martins (VTBJ) et Artemise Van de Ven (VTBJ). Suivent encore Thibaut Wenger (TCPM), Noémie Gfeller (VTBJ) et Cyril Galley (TCPM), non licenciés. Bonne surprise sur la durée, Savio De Blaireville prend la 3° place finale de cette catégorie.

En **Benjamins**, nouvelle victoire de Max Von Gunten (TCPM) qui a dominé cette saison. Nina Rubattel (VTBJ) termine à la troisième place suivie de Noa Dutoit qui échoue au pied du podium. Bastien Jordan (VTBJ) se classe cinquième. Le jeune pilote valaisan, qui a fait son retour à Moudon, reprend du plaisir à la compétition. William Van de Ven sort sur blessure. Bon rétablissement



à lui. Au final, c'est Max Von Gunten qui enlève la coupe. Nina Rubattel termine à la troisième marche. Noa Dutoit prend la médaille en chocolat.

En **Minimes**, le meilleur vaudois, issu du TCPM, est classé sixième. Il s'agit de Damien Vallotton. Il devance Romain Girardin et sa sœur Camille (VTBJ) classés 7° et 8°. Nathan Denduyver (VTBJ) termine 9°. Au classement général, aucun pilote vaudois sur le podium de cette catégorie.

Chez les **Cadets**, Khléo Denis (TCPM) se classe sixième. Retour de Vincent Vallotton à la compétition avec une 7° place. Suivent Kelian Crausaz, Alexandre Savary et Nathan Bongard, tous pilotes au TCPM. A l'image des Minimes, aucun vaudois ne monte sur le podium général.

Chez les **Juniors**, Kouzma Rehacek (VTBJ) prend la deuxième place. Jérémy Bolomey (VTBJ) termine cinquième. Au classement final, Kouzma

Rehacek confirme les bons résultats de sa saison et monte sur la troisième marche du podium.

Chez les **Elites**, Tom Blaser (VTBJ) enregistre une surprenante 5° place. Ce qui ne l'empêche pas de s'octroyer la coupe suisse dans la catégorie Elite, en plus du maillot de champion obtenu cet été.

ET pour finir chez les **Masters**, le podium du jour est 100% broyard avec la victoire de Loïc Rogivue (TCPM), la seconde place pour Ian Meyer (TCPM) et la troisième pour Kilian Steiner (VTBJ). C'est les deux premiers qui reprennent dans le même ordre le classement général.

Pour terminer, même si ce fut une saison un peu spéciale au début, on a pu remarquer une émulation dans les catégories jeunes, ce qui démontre un attrait pour ce sport. L'avenir est radieux, pour autant que les clubs trouvent également des parents aidants et s'impliquant dans les tâches directrices des clubs et des bénévoles en suffisance.

Il ne reste qu'à clore la saison par le championnat vaudois jeunesse, lequel se déroulera à Ropraz, le samedi 30 octobre, dès 13h. Peut-être le bon moment pour venir encourager ces jeunes sportifs, découvrir le vélo trial ou simplement passer un bon moment?

Patrice Girardin, responsable trial à l'ACCV

Puidoux

90 ans de Françoise Krauer

Des langues et des accords... une vie mise en musique

jour pas une journée ne se passe sans que ses mains courent sur un clavier. Chaque été, Françoise passe les trois mois de vacances chez sa grand-tante, à Crissier avec sa mère et ses frères. Ainsi, la barque de ses jeunes années descendra le cours du Nil pour remonter celui du Rhône...

A 20 ans, alors que ses deux frères sont âgés respectivement de 9 et 4 ans, Françoise traverse une dernière fois la Méditerranée pour passer une année dans une école ménagère près de Zurich. Changement d'ambiance. Elle passe des falafels aux röstis et s'enrichit d'une quatrième langue. Une fois la maîtrise de la panosse accomplie, elle poursuivra ses études de piano au Conservatoire de Genève avant de s'engager dans une formation de secrétaire à l'école Payot de Lausanne.

Elle trouvera sa première place de travail dans un internat privé pour enfants de familles aisées à Gryon. Dans la boîte à souvenirs de cette période-là, elle garde outre les frasques du fils de François Malraux, la photo de John Kerry qu'elle a mouché bien des fois avant qu'il ne se présente aux élections américaines. C'est là qu'elle rencontre André Krauer, un artiste original qui l'emmènera en sidecar vers des plages sauvages, des appartements bucoliques et délabrés, les chœurs qu'il dirige, les scènes de théâtre et bien plus tard à l'Hôtel de Ville.

Le jeune couple quitte la montagne pour s'installer en ville. Françoise travaillera quelques années comme secrétaire et se griser de cette nouvelle indépendance dans le Lausanne des années soixante.

En 1962, Françoise et André trouvent une maison en équilibre sur un rocher, une vieille grange désaffectée à côté de la chapelle de Puidoux. On change de partition! Le couple s'installe et engage des travaux pour accueillir leur premier enfant qui naîtra en 1965. Plus de cinq années passent avant la naissance d'une petite sœur. Françoise reste active dans le domaine de la musique puisqu'elle donne des leçons de piano à toute la marmaille des environs et continue de chanter dans tous les chœurs dirigés par son mari, notamment la Chorale de Puidoux qu'elle ne quittera qu'en 2018!!! Elle propose aussi des leçons d'anglais et d'allemand aux élèves de la région et des cours de français aux jeunes suisses-allemands en séjour linguistique de notre côté de la Sarine.

Le temps s'écoule, laissant sur son passage les écueils de la vie, André s'en va vers d'autres aventures, les enfants quittent le nid et Françoise reste. Réputée dans toute la contrée pour ses cours de

langues et de piano, elle poursuit son activité d'enseignante privée jusqu'à l'âge de huitante ans et continue de chanter.

Fidèle gardienne de la maison sur le rocher, désormais couverte de vigne vierge, toujours entourée d'un cortège d'amis fidèles, de voisins attentifs et de chats affectueux, Françoise offre encore généreusement son sourire à celui qui prend le temps de s'arrêter là pour un sirop...

Valentine Krauer

FOOTBALL

FC Puidoux-Chexbres Puidoux-Chexbres

Résultats des matches

Coupe Jun. C +	Foot Lavaux - FC Saint-Légier	3-1
Coupe Jun. A +	FC Saint-Légier - Foot Lavaux	2-5
Jun. E	FCPC I - FC Epalinges III	6-1
Jun. D/9	FCPC I - FC Aigle II	7-2
Jun. C, 1 ^{er} degré	FC Montreux-Sports I - Foot Lavaux I	8-0
Jun. A, 1 ^{er} degré	CS Ollon - Foot Lavaux	0-3
5 ^e ligue	FC Yvorne - FCPC	0-5

Prochains matches à Puidoux, terrain du Verney

Samedi 30 octobre

Jun. E	FC Saint-Légier III - FCPC I	10h00
Jun. D/9	Pully Football III - FCPC I	08h00
Jun. A, 1 ^{er} degré	Foot Lavaux - Mvt du Centre	17h00

AS Haute-Broye

Oron-la-Ville

Résultats des matches

3 ^e ligue	ASHB - FC Savigny-Forel	1-1
4 ^e ligue	FC Jorat-Mézières II - ASHB	5-1
Séniors 30+	FC Savigny-Forel - ASHB	4-0
Séniors 30+	ASHB - FC Vignoble	1-3
Juniors A1	FC Crans - ASHB	3-0
Juniors C1	ES Malley III - ASHB	2-9

Prochains matches à Oron-la-Ville, place des Sports

3 ^e ligue	FC Cheseaux IB - ASHB	10h00
----------------------	-----------------------	-------



De gauche à droite, la famille Krauer : Françoise, Valentine, Sébastien et Aloïs

Jeudi passé, René Gilléron, syndic de Puidoux, Jean-François Rolaz, municipal et Jacques Chevalley, président du Fil d'argent, venaient célébrer les nonante ans de Françoise Krauer. Le pasteur Eric Bornand était également présent, mais, a-t-il dit, en sa qualité de voisin, relevant le plaisir qu'il a à batoyer avec Françoise, «qui lui apprend quelque chose à chaque visite». Les bras chargés de fleurs et de cadeaux, cette joyeuse délégation a dégusté un apéro oriental, puisque c'est la couleur locale de la maison.

En effet, Françoise Krauer, est née le 12 octobre 1931 au Caire, son père ayant été envoyé là-bas pour diriger la branche égyptienne de la maison Sulzer.

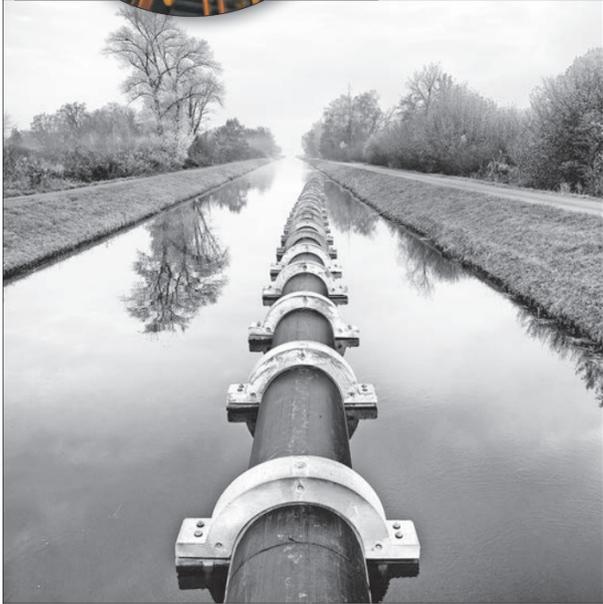
A Maadi, petite bourgade en marge de la capitale, Françoise façonne son enfance entre l'école anglaise, dans laquelle on l'envoie pour y recevoir une éducation occidentale, sa famille aux traditions bien ancrées dans leurs origines vaudoises et les amitiés qu'elle tisse avec le jardinier, le cuisinier et les amis du quartier. Ce mélange de cultures lui permet d'intégrer très vite trois langues qu'elle parle encore aujourd'hui avec aisance.

Vers l'âge de huit ans, elle commence le piano et à partir de ce

Exposition

Au Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey, jusqu'au 2 janvier 2022

« Jean-Marc Yersin, Vestiges »



Noville, Grand Canal, 2019

Le photographe Jean-Marc Yersin a longtemps travaillé au musée. Puis il est revenu à ses premières amours : la photographie.

Il présente une intéressante exposition consacrée aux « vestiges industriels », c'est-à-dire à des entreprises abandonnées, rouillées ou dont il reste des gravats, mais aussi à des ouvrages d'art (viaducs autoroutiers, ponts ferroviaires, pipelines, etc.) encore en activité, qui seront des « vestiges » dans les temps futurs. Rappelons que le terme vient du latin *vestigium*, qui signifie « trace de pas ». En effet, depuis quatre siècles, les humains ont imprimé leurs besoins sur la nature. Ces usines, édifices de béton ou raffineries témoignent, selon le photographe, de « la brutalité de nos relations avec notre environnement ». L'exposition montre donc la tension conflictuelle entre le bâti et la nature.

Pour témoigner de cela, Jean-Marc Yersin a eu recours à des tirages en noir-blanc de format carré, très sobres, presque abstraits et proches du Purisme cher à Le Corbusier. C'est notamment le cas dans ses photographies de barrages en béton. On verra aussi la raffinerie Tamoil désaffectée, véritable ville de métal à l'abandon, ou encore un moulin dont il ne reste que ruines. Parfois l'humain reprend ses droits sur le bâti, notamment sous forme de graffitis sur les piliers des ouvrages autoroutiers. Les photos, esthétiquement très belles, nous invitent donc à une réflexion sur notre temps.



Col du Julier, Tour Rouge, 2019

Le Musée suisse de l'appareil photographique

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, c'est l'occasion de visiter la très riche collection permanente du Musée. Celle-ci comprend un grand nombre d'appareils, dont certains anciens et très rares, des photographies, affiches, ou encore des éléments de décor de salon bourgeois pour portraits au 19^e siècle. Ceux-ci nécessitaient un long temps de pose, et donc des appuie-tête pour éviter tout mouvement !

Les trois étages du musée permettent de suivre les débuts et le développement de la photographie, à l'aide de textes explicatifs courts et clairs. Rappelons-en brièvement quelques étapes importantes. Nicéphore Niepce invente la photographie au début du 19^e siècle. En 1839, Daguerre découvre le procédé du... daguerréotype. Les appareils sont au début lourds et encombrants. Ils vont évoluer vers de plus en plus de légèreté et de maniabilité. Vers 1860 naît la photographie judiciaire, qui permet de diffuser les portraits de criminels recherchés. Quant à la photographie microscopique, elle concourra au développement des sciences. Les frères Lumière sont surtout connus pour leur invention du cinématographe, mais ils ont aussi participé aux progrès de la prise de vue photographique. Nouvelle révolution, en 1888, avec le Kodak, simple à utiliser. Son slogan est « You press the button, we do the rest ». L'exposition permet aussi de voir des micro-appareils pour espions, camouflés dans des paquets de cigarettes ou des montres (comme dans une image célèbre d'un Tintin). Quant au Leica, très maniable, il sera très utile aux photojournalistes de guerre. Puis, dès les années 1950, triomphent sur le marché les appareils japonais. Signalons aussi le prodigieux succès de l'Instamatic, créé en 1963. Mais c'est bientôt le début de l'ère du numérique, aujourd'hui accessible à tous, et la fin de la grande épopée de la photographie argentique, sinon chez quelques professionnels. L'exposition permanente permet donc de parcourir tout ce chemin.

Pierre Jeanneret

« Jean-Marc Yersin. Vestiges »

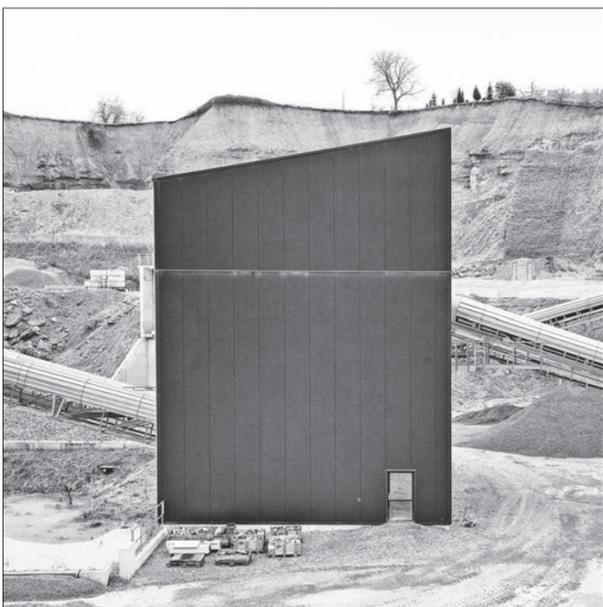
Musée suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, Vevey
Mardi-dimanche 11h - 17h30, jusqu'au 2 janvier 2022



Autoroute A2 Bionne, protection contre le bruit, 2018



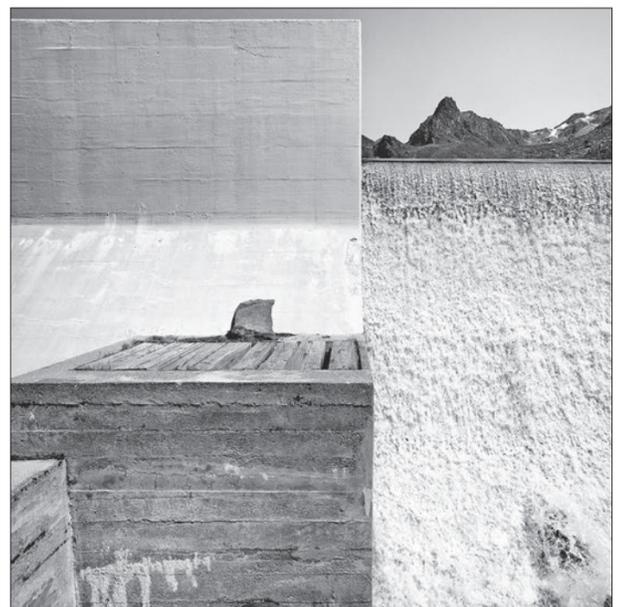
Autoroute A7 Pierrelatte, sous le pont du TGV, 2018



Oberwangen, carrière Weibel, 2014



Post Petra Petroleum, raffinerie désaffectée, 2020



Val de Bagnes, barrage de Louvie, 2015

Publicité

MICHEL ROSSIER SERVICES MULTIMEDIA

Vente - Réparations - Installations - Devis et Conseils
TV - Vidéo - Audio - Multimedia - Antennes - Sonorisation

1083 MEZIERES

Toujours à votre service au:

021 903 25 43 ou par mail:

info@michel-rossier.ch

Votre spécialiste

RENAULT - DACIA

Automobiles A. Perusset

1610 Oron-la-Ville

Tél. 021 907 71 44 - Natel 079 449 17 44

a.perusset@bluwin.ch

ACTION du mardi 19 octobre 2021
au samedi 23 octobre 2021

Sucre fin cristallisé Denner

4 x 1 kg

30%

2.80 au lieu de 4.-

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop

1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE